



COMMERCE

Les billets de banque détériorés posent des problèmes sur le marché

A Brazzaville tout comme dans d'autres villes du Congo, les billets de banque mutilés ne sont plus la bienvenue chez les marchands et acheteurs qui se les rejettent, mettant ainsi en difficulté leurs détenteurs. La situation qui s'étend jusque dans les transports en commun, les supermarchés et même les stations-service exaspère

plus d'un observateur au point d'interpeller la Banque des Etats d'Afrique centrale, garant de la monnaie en zone Cémac au motif que l'institution n'a plus, depuis plus d'une décennie, renouvelé la gamme des billets mis en circulation.



Page 3

Des billets de banque mutilés

AMÉNAGEMENT URBAIN

Les travaux des voiries se poursuivent à Brazzaville



L'avenue Château d'eau à Makélékélé en réhabilitation

Lancée le 11 mai dernier par le maire de Brazzaville, Roger Christian Okemba, l'opération « Brazza cent jours : rendons le sourire à notre ville capitale » a encore du chemin à faire du

fait qu'à terme échu, plusieurs nids de poule n'ont pas été bouchés. Le travail devient davantage plus difficile avec les pluies qui approchent. Néanmoins, les premiers aménagements réalisés par la mairie suscitent l'enthousiasme des usagers. « ...le travail réalisé nous permet de rouler maintenant sans problème », a salué Rock Mbemba, un chauffeur de taxi.

Page 5

COOPÉRATION SANITAIRE

Une nouvelle équipe médicale chinoise à l'hôpital de Mfilou



Les médecins chinois à l'Hôpital de l'Amitié sino-congolaise à Mfilou

Dans le cadre de la vingt-sixième mission médicale chinoise en République du Congo, l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise vient de recevoir une équipe de vingt-quatre médecins chinois venue renforcer le corps médical, notamment dans les spécialités comme l'urologie et la

dermatologie. « Nous sommes contents de venir au Congo rendre les services et soins de santé de qualité à la population, dans le cadre de la coopération sanitaire entre nos deux pays », a indiqué le chef de la mission médicale chinoise, Wang Jiang.

Page 16

EDITORIAL Opposition

Page 2

TOUR QUALIFICATIF CAN U23

Jean Elie Ngoya entre optimisme et indignation

Confiant de la préparation de ses poulains pour la double confrontation contre la formation zambienne, dans le cadre du tour qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, le sélectionneur des Diables rouges des moins de 23 ans craint que l'organisation autour du voyage pour Lusaka affecte le moral du groupe.

Page 10



ÉDITORIAL

Opposition

Que l'entretien entre Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso, ce matin à l'Élysée, ne plaise pas à tout le monde, n'a rien de bien surprenant. Mais si ceux qui le critiquent vertement pour une raison ou pour une autre avaient deux sous de bon sens, ils reconnaîtraient, mezzo voce bien sûr mais publiquement tout de même, qu'il intervient au bon moment pour le Congo comme pour la France et que, par conséquent, il mérite sinon d'être applaudi du moins d'être soutenu de façon plus ou moins discrète en fonction du degré d'agressivité contre le pouvoir que pratiquent les opposants congolais.

Tout le monde, en effet, a intérêt dans le moment présent à ce que les relations entre la France et le Congo se resserrent fortement. Pour ceux qui briguent l'accès au pouvoir en 2021 grâce à l'élection présidentielle comme pour ceux qui, plus modestement, ambitionnent d'obtenir de nombreux sièges à l'Assemblée nationale en 2022, le fait que les malentendus existant entre les deux pays se dissipent ne peut avoir demain que de bonnes conséquences pour eux comme pour les tenants de la majorité qui détient aujourd'hui le pouvoir.

Outre le fait que l'instauration, ou plutôt la restauration de liens étroits entre les deux Etats aura des effets très positifs sur le plan économique et financier dans le moment même où nos finances se redressent grâce à l'accord conclu avec le Fonds monétaire international, le rapprochement diplomatique, stratégique qui en résultera redonnera confiance à la communauté internationale qui doutait jusqu'à présent de notre capacité à nous redresser. Nous en aurons très vite la preuve avec l'afflux des investisseurs dans des domaines jusqu'à présent quelque peu délaissés comme l'agriculture, la pêche ou l'agroforesterie

S'il est un devoir que l'opposition congolaise devrait s'imposer aujourd'hui, c'est bien celui de soutenir l'action engagée par le chef de l'Etat dans le but de redonner au Congo la place qui lui revient dans l'émergence de l'Afrique centrale. Sans renier pour autant ses convictions et ses projets, mais en reconnaissant que les accords négociés à Paris cette semaine contribueront de façon efficace à l'essor de la nation congolaise tout entière.

Disons-le clairement, ce serait pour elle faire preuve de maturité politique.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

La Copar exige la relecture du fichier électoral

A moins de vingt mois du scrutin présidentiel, la Convention des partis républicains (Copar) veut déjà s'assurer de la crédibilité du fichier électoral. A la faveur de la conférence de presse qu'elle a animée, le 31 août à Brazzaville, la plate-forme de l'opposition républicaine a invité le gouvernement à assainir déjà le corps électoral.



Une vue des présidents des partis membres de la Copar/Adiac

Réunie sous la direction de Chris Antoine Walembaud, la Copar voudrait bien s'assurer d'une élection présidentielle crédible et transparente en 2021, avec un corps électoral fiable. Pour ce faire, cette frange de l'opposition a exigé au gouvernement de convoquer un dialogue national inclusif dans les délais, au cours duquel la gouvernance électorale sera en ligne de mire.

A cette occasion, les Congolais discuteront en famille afin de décider des modalités de réactualiser l'actuel fichier électoral. L'objectif étant de garantir à ce scrutin présidentiel un caractère de transparence, en vue de lever le doute sur la crédibilité des résultats, principal sources de remous dans le pays.

Parlant de la situation sécuritaire dans Pool, la Copar a salué la paix retrouvée dans ce département, obtenue grâce à l'accord signé, le 23

décembre 2017 à Kinkala, entre le gouvernement et la partie rebelle. Le cartel des partis républicains souhaite, cependant, que les termes de cet accord soient tous mis en œuvre en intégralité.

« L'accord a été signé, c'est une bonne chose. Nous demandons simplement au gouvernement d'appliquer en intégralité le cahier des charges de cet accord, pour que la paix retrouvée dans le Pool soit pérenne », a souligné Chris Antoine Walembaud. Réagissant à l'accord conclu le 11 juillet dernier avec le Fonds monétaire international (FMI), la Copar se dit satisfaite de l'aboutissement heureux de ce programme économique triennal. A cet effet, elle a invité le gouvernement à vulgariser les quarante-huit mesures contenues dans ce document, question de permettre aux Congolais de se faire une idée de ce qui l'en est.

« A la lecture des quarante-huit mesures contenues dans l'accord signé entre le Congo et le FMI, nous nous demandons comment le gouvernement entend-il les mettre en application sans courir le risque de susciter des remous sociaux dans un contexte de crise sévère, assise sur une population démunie à l'avance », s'est interrogée la Copar dans son mot liminaire.

Saluant la découverte du gisement Ngoki dans le delta de la Cuvette, la Copar se dit inquiète face aux conséquences qui pourraient en découler sur la préservation des écosystèmes dans la zone des tourbières.

Notons que la Copar est constituée, entre autres, du Parti républicain libéral, du Congrès des démocrates africains et du Congrès pour la démocratie et la République.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMERCE

Le refus des billets usés crée la frustration dans les marchés de Brazzaville

Ces derniers temps, les commerçants rejettent systématiquement les billets de banque prétextant qu'ils sont abîmés et ne sont plus acceptés par les banques. La grogne prend de plus en plus de l'ampleur même dans les transports en commun et les supermarchés, sans aucune mesure de la part de l'autorité monétaire.

Beaucoup de personnes détiennent des billets d'argent abîmés et ne savent quoi en faire, la plupart étant refusés. La situation provoque souvent des mécontentements entre commerçants et acheteurs, entre « contrôleurs » de bus et usagers, voire entre supermarchés et clients.

C'est le cas de Carine Zola, qui tient un restaurant et un dépôt de ciment au petit marché de la gare ferroviaire, à Brazzaville. La commerçante a régulièrement des disputes avec ses clients à cause des billets défectueux. En effet, celle-ci est réticente à accepter ce genre de papier-monnaie, parce que son grossiste les refuse aussi.



Des billets de banque mutilés

« Récemment, une chambre froide à côté a refusé de prendre deux billets de deux mille et un autre de mille francs

CFA. Le vendeur pensait que les billets étaient trop abîmés(...) Je ne peux pas aller faire la queue devant la banque centrale pour n'échanger que deux ou trois billets », a

confié Carine Zola, la quarantaine révolue.

Si les usagers ont pris l'habitude d'aller changer leurs billets défectueux auprès des stations-service, ces jours-ci les pompistes ne coopèrent plus. Selon un gérant d'une station-service de la place, les pompistes reçoivent beaucoup de doléances ces dernières semaines et ne sont pas en mesure de satisfaire tout le monde. « Quand ils nous ramènent ces billets à la caisse, c'est devenu difficile de les échanger », a expliqué le gérant sans plus de précision.

Tout comme Patrick Lokoti, un commerçant rencontré au grand marché Poto-Poto, Carine Zola accuse les grossistes qui devraient, selon elle, aller faire le reversement des mauvais billets à la banque centrale. Aux autorités congolaises, la gérante du restaurant leur suggère d'initier une campagne sur les ondes, « pour sensibiliser la population

à ne pas refuser les billets usés ».

À noter que les pièces et les billets actuels devaient être retirés de la circulation depuis 2012 ; puisque le renouvellement s'opère en principe tous les dix ans. La Banque des États de l'Afrique centrale n'a pas honoré son engagement et se prononce rarement sur le sujet. De même, la réforme du système des moyens de paiement n'a pas encore changé les habitudes. Les consommateurs n'ont pas encore bien assimilé les différentes possibilités offertes depuis peu avec le chèque et la carte bancaire. Aujourd'hui, les sociétés de téléphonie mobile proposent certains avantages de paiement via le transfert mobile. Les usagers préfèrent encore utiliser les espèces, mais les conditions de conservation laissent à désirer. Ils font perdre de la qualité au billet en lui ôtant toutes ses caractéristiques.

Fiacre Kombo

AGENCE POUR LA CRÉATION DES ENTREPRISES

Le nouveau directeur départemental compte sur l'appui des partenaires

Nick Rudy Jordache Mougani entend travailler en synergie avec les partenaires, notamment publics, pour pouvoir atteindre les objectifs fixés par sa structure, précisément la simplification des procédures de création d'entreprises.

Le nouveau directeur départemental de l'Agence pour la création des entreprises (APCE) s'est exprimé lors de sa passation de service avec le sortant, Médard Yete-la (actuel directeur général de ladite agence), le 2 septembre à Brazzaville.

Présidant la cérémonie de passation, le directeur de cabinet de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Armand Bienvenu Voudibio, a invité le nouveau directeur à travailler en étroite collaboration avec tout le monde, particulièrement le responsable sortant qui est riche en expérience en vue des résultats plus concluants.

« Je suis conscient de l'immensité de la tâche et des missions à accomplir. J'espère pouvoir être à la hauteur des attentes des entrepreneurs, de l'Etat



Le directeur départemental entrant (à droite) et le sortant lors de la passation

ainsi que des partenaires internationaux dans les temps requis », a déclaré le nouveau directeur départemental. « C'est une tâche qui demande beaucoup de volonté, d'humilité et surtout de responsabilité. Je travaillerai en synergie avec des partenaires, notamment publics pour atteindre les objectifs fixés par le Doing business », a-t-il ajouté.

Créée en 1992, l'APCE, autrefois appelée centre de formalité des entreprises, a pour

missions, entre autres, de desceller les goulots d'étranglement liés à la création des entreprises, recevoir en un seul lieu (guichet unique) sur un seul document, en un seul paiement et en moins d'une heure, toutes déclarations liées à la création, au transfert, à l'extension, à la modification et à la cessation d'activités. Elle conseille également les entrepreneurs et opérateurs économiques sur les formalités des entreprises.

Lopelle Mboussa Gassia

DEUXIÈME TOUR DES BREVETS

Trois mille huit cent cinquante-six candidats admis

Les candidats ont été déclarés admis à l'issue de la publication, le 2 septembre, à Brazzaville du deuxième tour des trois brevets par la direction des examens et concours technique professionnel.

Au total, ils ont été cinq mille cinq cent quatre-vingt candidats inscrits. Trois mille huit cent cinquante-six candidats sont admis, soit un pourcentage de 71,51%. Le brevet d'études techniques (BET) a totalisé trois mille cinq cent quatre-vingt-neuf, soit 74,05% sur un total de cinq mille trente-neuf inscrits. Par contre, le brevet technique (BT) affiche une forte performance avec un taux de 91,12%, soit cent cinquante-quatre admis sur cent soixante-quatorze inscrits officiellement.

Enfin, la direction des examens et concours technique professionnel (DEC-TP) s'est indignée du faible résultat du BET qui affiche 28,37% en 2019, soit cent trois admis sur trois cent soixante-sept inscrits.

Commentant ces résultats, le directeur des examens et concours technique professionnel, Joseph Moukila, a indiqué : « Nous pensons que la moisson est bonne. Nous déplorons les résultats au niveau du BEP qui donne 28,37% cette année alors que l'an passé, cet examen avait enregistré plus de 40% du taux de réussite. Pour le BET et le BT, les résultats sont en hausse ». L'amélioration de ces performances du BET et du BT, selon le DEC-TP, se justifie par la maîtrise des épreuves pratiques au niveau des apprenants. Le DEC-TP a, par contre, sollicité plus d'efforts et de réflexion pour les échoués à l'approche de la rentrée des classes. Il a rappelé qu'« échouer à un examen peut être tout spécialement difficile pour quelqu'un qui n'a jamais échoué auparavant. Cela arrive à tout le monde. Nous sommes humains et les humains ne réussissent pas tout, tout le temps. Qu'ils réfléchissent pour transformer l'échec en réussite ».

Fortuné Ibara

**PROGRAMME DES OBSÈQUES
DE ANGE MIHONDONO**


La famille Mihondono informe ses membres, les amis et connaissances que le programme des obsèques de M. Ange Mihondono, agent de la scolarité centrale de l'université Marien Ngouabi, décédé, le 22 août à Brazzaville, se présente ainsi qu'il suit :

Mercredi 4 septembre

-9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10 heures : recueillement au domicile familial, sis au n° 27 de la rue Linzolo, Ouenzé (en face de la gendarmerie) ;

-12 Heures : départ pour l'Eglise catholique Saint Jean Marie Vianney de Mouleké ;

-14 heures : départ pour le cimetière.

**PROGRAMME DES OBSEQUES
DE POBAYE VOUNDOU STAVIN**


Date: mercredi 4 septembre 2019

9 heures : levée de corps à la morgue de l'hôpital de Talangaï ;

10 heures : recueillement au domicile familial, sis numéro 1 de la rue Alima à Massengo, en face du marché ;

12 heures : messe de requiem en l'église Saint-Grégoire de Massengo ;

14 heures : départ pour le cimetière privé Bouka ;

16 heures : retour au domicile et fin du programme.

Ce programme tient lieu de faire-part.

NECROLOGIE

Lydie Gisèle Oko, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Paulgy Nubrelle Oko Assandé et autres enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents des villages Mapémé, Yaba et à ceux des villes de Ouessou et Pokola ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur sœur, Constantine Oko Assandé



« Ma Consto; Tinati », survenu le vendredi 30 août 2019 à l'hôpital de base de Talangaï, des suites d'une courte maladie. La veillée funèbre se tient au domicile familial, sis au n°64, rue de la Victoire, Nkombo Matari. Référence : arrêt Ecole Emonaya, derrière le Centre national de radio et télévision.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

3 septembre 2013 - 3 septembre 2019, voici six ans que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, député du MCDDI de la 2^e circonscription de Mbanza-Ndounga. La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le commandant Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, les enfants Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Une messe d'action de grâces a été dite le mercredi 3 septembre à 6h00 en les paroisses Saint-Kizito à Makélékélé et Saint-Esprit de Moungali. Papa, nous ne t'oublions jamais.


REVENDEICATIONS SOCIALES

Des élèves magistrats entament un sit-in illimité

Des auditeurs de justice en attente de formation ont amorcé, depuis le 29 août à Brazzaville, un sit-in public devant le ministère de la Justice et des droits humains. Ils disent ne plus quitter ces lieux, tant que la tutelle ne leur signera pas la note de mise en formation.

Depuis 2014, le gouvernement, constatant le déficit des magistrats dans le pays, avait résolu de recruter les jeunes diplômés en droit, pour les envoyer en formation dans quelques pays africains et combler le vide.

Conformément au plan de formation, quatre vagues avaient été déjà envoyées au Bénin, au Sénégal et en Tunisie. Certains d'entre eux sont déjà de retour au pays et ont reçu leurs attestations de fin de formation, délivrées par le ministre de la Justice. Mais pour les derniers, affirment-ils, le dossier est bloqué et les choses se compliquent de plus en plus. Ils disent avoir mené plusieurs démarches auprès du ministère de tutelle et à la primature, sans succès. Le ministre de la Justice, soutiennent-ils, avait même déjà publié une note, convoquant une réunion interministérielle sur le sujet, mais celle-ci n'a jamais eu lieu.

Ayant épuisé toutes les voies de recours, les élèves magistrats ont résolu de manifester publiquement et sans limite, devant le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en vue d'attirer l'attention des autorités. « Nous ne croyons plus aux déclarations du Premier ministre, encore moins à celles du ministre de la Justice, car ils les ont toujours faites mais sans solution. Nous sommes contraints de

réclamer nos droits autrement mais pacifiquement. Cette fois-ci, nous irons jusqu'au bout. Ce n'est qu'un début, il arrivera un moment où nous passerons des nuits ici à la belle étoile », a souligné Arnaud Moupegnou, un élève magistrat rencontré en pleine manifestation.

Dans le suivi de ce dossier, « nous relevons un manque de volonté de la part du ministre de la Justice. Lorsqu'il s'agit de résoudre d'autres situations, telle que celle des peuples autochtones, nous l'avons vu organiser des réunions interministérielles, mais quant à la situation des élèves magistrats, qui date de 2014, le ministre n'est pas motivé », a-t-il renchéri.

S'agissant de certains de leurs collègues dont l'âge serait en dépassement par rapport à l'âge initialement prévu, les jeunes ont affirmé que cet argument ne tient pas juridiquement.

« La question d'âge est un faux fuyant. Certains d'entre nous ici avaient été sélectionnés depuis 2012, alors qu'ils avaient 33 ans ou moins. Si aujourd'hui leurs âges sont en dépassement, c'est parce que l'Etat n'a pas tenu à ses engagements. La loi n'a pas d'effet rétroactif, c'est un principe sacrosaint en droit », a réagi de son côté, Sédrique Olingoba, un autre élève magistrat.

Pour mieux se faire entendre, les auditeurs de justice ont promis de faire boycotter le prochain concours de magistrature, tant que leur situation ne sera pas résolue. Par ailleurs, ils sollicitent l'intervention personnelle du président de la République.

Firmin Oyé

EGLISE KIMBANGUISTE

Timothée Biangué désigné président délégué du collège exécutif national

La cérémonie d'intronisation du nouveau dirigeant, organisée au siège du Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, s'est déroulée le 1er septembre, sous le patronage du révérend Tsimba Paka, président délégué du collège exécutif de la République démocratique du Congo, représentant le chef spirituel, Diangenda Kuntima, en présence de nombreux fidèles.

L'heureux promu dirige un collège élargi de quarante-six membres. La cérémonie a duré quatre heures. Tandis que retentissait la fanfare reprise en chœur par la chorale kimbanguiste, une procession des nominés, vêtus pour la plupart des couleurs traditionnelles kimbanguistes, accueillie par de longs applaudissements, a fait le tour de la place réservée aux rituels. Les nominés sont ensuite sortis des rangs pour prendre place aux côtés des fidèles.

Peu avant son message d'exhortation, le révérend Tsimba Paka a commencé par une brève prière, invitant les fidèles à prier inlassablement et à ne pas se laisser gagner par les divisions, tout en lançant un vibrant appel à la cohésion. Après un extrait de la parole de Dieu, dans le livre des Apôtres, notamment « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, ne se retrouvent



La photo de famille

et ne vous déchirent », le révérend Tsimba Paka a transmis un message du chef spirituel, adressé aux fidèles du Congo-Brazzaville, à travers une chanson. Dans ce message, il a demandé au Seigneur d'accompagner ses enfants et de leur donner la force de bien exécuter la tâche qui leur a été confiée. Le kimbanguisme, rappelons-le, est une religion indépendante africaine chrétienne de type prophétique. L'église kimbanguiste a été fondée, le 6 avril 1921, par le prophète Simon Kimbangu, au Congo-Belge, actuellement République démocratique du Congo (RDC) où elle est fortement implantée. Elle est aussi installée au Congo-Brazzaville, en Angola et ailleurs, surtout dans les communautés congolaises issues de la RDC.

Guillaume Ondzé

SEMAINE DU CINÉMA BRÉSILIEN

L'ambassade de la République du Brésil en République du Congo organise, du 3 au 7 septembre, dans la salle André Gide de l'Institut français du Congo, la semaine du cinéma brésilien.

Elle invite les amoureux du 7^e art à venir découvrir les films brésiliens tels que « L'intrus » ; « Vie de jeune fille » ; « La machine » et « Le jour de la chasse ».

RÉHABILITATION DES VOIRIES URBAINES DE BRAZZAVILLE

Cent jours insuffisants pour la mairie

L'opération « Brazza cent jours : rendons le sourire à notre ville capitale », lancée le 11 mai dernier, avec pour objectif de boucher les nids de poule sur les voiries urbaines de Brazzaville, vient de totaliser les cent jours. A côté des artères réhabilitées, il y en a d'autres qui ne le sont pas encore. Le travail qui sera davantage difficile avec la saison de pluies qui approche devrait donc se poursuivre au-delà de la durée prévue.

Après son arrivée à la tête de la mairie de Brazzaville en 2017, Christian Roger Okemba a fait de la réhabilitation du réseau routier de la capitale, considérablement dégradé, son cheval de bataille. Le 11 mai dernier, l'opération dénommée « Brazza cent jours : rendons le sourire à notre ville capitale » est alors lancée non pas pour construire les routes mais pour les entretenir. « Constant l'épineux problème de route dans la capitale, nous avons imposé un guichet unique pour sécuriser les fonds de la taxe de roulage. Les usagers ont payé et cela nous permet de réparer les routes dégradées », avait expliqué Christian Roger Okemba, soulignant le contexte économique difficile dans lequel l'opération a été initiée.

Ainsi, les grands trous béants de l'avenue Boueta-Mbongo ont été bouchés à la grande



Le maire de Brazzaville lançant l'opération

satisfaction des usagers. « Avant, l'état de cette route nous causait beaucoup de pannes. Ce qui faisait que par moment, nous refusions de payer les taxes de roulage. Mais le travail fait par la mairie aujourd'hui nous permet de rouler sans problème », a indiqué Rock Mbemba, un chauffeur de taxi. Cette avenue s'était, en ef-

fet, dégradée à un niveau où les mares d'eau dont regorgeaient les multiples nids de poule obligeaient les usagers à rebrousser chemin à défaut d'emprunter les contours. Seuls les véhicules 4X4

osaient franchir l'obstacle. En passant par-là, l'opération « Brazza cent jours » a apporté la touche que la population attendait en facilitant la circulation par la réhabilitation.

Par ailleurs, le grand borbier de la gare routière du marché Thomas-Sankara, dans le sixième arrondissement Talan-

gai, a été aménagé avec des pavés et du béton. Le même travail a été fait, bien avant, à la gare routière du marché Boureau à Makélékélé, dans le premier arrondissement. Les travaux visant à transfigurer l'avenue Jacques-Opangault sont, quant à eux, en cours avec pour objectif de désenclaver le quartier qui porte le même nom dont l'accès demeure jusque-là un calvaire. Tous ces travaux engagés par la mairie, dans le cadre des cent jours, traduisent la volonté des autorités municipales à réhabiliter le réseau routier de la capitale.

Beaucoup reste à faire

A côté des artères réhabilitées et en cours de réhabilitation, il y a plusieurs autres en état de dégradation avancée qui attendent d'être réhabilitées. Il s'agit, entre autres, de l'avenue Ngamaba, une des portes d'entrée au septième arrondissement Mfilou, le rond-point Mouhoumi, l'avenue Mabilia-Manganga, l'avenue Trois Francs à Bacongo... La population riveraine dont les habi-

tations sont parfois menacées par des coulées de boue s'inquiète à cause de la saison des pluies qui s'approche. Avec les pluies qui pointent à l'horizon, la mairie aura sans nul doute du pain sur la planche dans la poursuite des travaux. Certaines artères réhabilitées n'ont pas des canaux d'évacuation des eaux. La stagnation des eaux de pluies qui en découlera peut les dégrader à nouveau.

La mairie est donc obligée d'aller au-delà des cent jours en faisant de cette initiative une opération de tous les jours puisqu'après la réhabilitation, il y a l'entretien. Cela engage aussi la population qui par des actes inciviques participe parfois à la dégradation des voiries urbaines. « Brazzaville se construit et se construira. Nous avons beaucoup de défis à relever. Du côté des quartiers Mouhoumi et Domaine, la population s'impatiente », a indiqué Christian Roger Okemba comme pour dire qu'il est conscient des défis qui l'attendent et que le travail doit se poursuivre.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

Unité de Coordination du Projet

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 07/2019/MEPSA/UCP-PRAASED

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN CHARGE DE CONCEVOIR LE SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MEPSA)

1. Le Gouvernement de la République du Congo en partenariat avec la Banque Mondiale co finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED) pour un montant total de 70 millions de dollars US. Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le recrutement d'un consultant national en charge de concevoir le site web du MEPSA.

2. L'objectif de la mission est de concevoir le site web du MEPSA en version française pour renforcer la visibilité des actions du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) réalisées dans le cadre de la Stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) développée par le Gouvernement du Congo pour la période 2015-2025.

3. La mission du Consultant consistera entre autres à :

- réaliser le design d'une interface web ;
- créer la charte graphique du MEPSA, l'INRAP, IGEPSA, DEC, DGRHAS DGEB, DGAENF et DGES ;
- cibler les besoins du MEPSA en prenant en compte l'image institutionnelle ;
- créer une interface entre d'une part, les parties prenantes et d'autre part entre le MEPSA et les bénéficiaires des activités du MEPSA ;
- créer une interface entre les structures du MEPSA et la mise en œuvre des activités du PRAASED
- identifier les supports de communication à mettre en ligne ;
- développer le site web du MEPSA en respectant la charte graphique ;
- créer une interface claire avec une ergonomie moderne facilitant l'accessibilité des cibles au site ;
- valoriser les acquis du PRAASED en matière de mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation (SSE) ;

- Créer des blogs du PRAASED, INRAP, IGEPSA, DEC, DGRHAS, DGEB, DGAENF et DGES en respectant la charte graphique de chaque institution ; ;
- développer une plateforme intégrant des visuels et des messages spécifiques, en fonction de l'actualité pertinente et des priorités ;
- opérationnaliser le site web du MEPSA ;

4. Profil du Consultant :

Le consultant devra :

- Être détenteur d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (minimum bac+4) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés aux TIC ;
 - Avoir une expérience pertinente d'au minimum cinq ans de pratique dans la conduite de projets web et le développement de plateforme web de gestion de contenu ;
 - avoir un minimum de cinq ans de pratique dans le développement d'applications web et une bonne maîtrise des outils de développement web (Système de gestion de contenu (CMS Joomla), HTML, XML, PHP, AJAX, CSS, java, Javascript, MySQL, PostgreSQL, W3C, etc.) ;
 - Avoir réalisé au moins trois missions similaires et en fournir les références et différents liens de vérification
 - Avoir une expérience professionnelle dans le développement des sites web des projets financés par la banque et/ou au sein du système des nations unies serait un atout.
5. La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.

6. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae détaillée
- les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience pertinente dans le domaine de la mission

7. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 17 septembre 2019 à 14 heures, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un consultant national en charge de concevoir le site web du MEPSA ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED
sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 621 38 33,
Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 02/09/2019
Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

La campagne s'annonce mouvementée

La course électorale a débuté ce 2 septembre en vue d'un scrutin anticipé. Les vingt-six candidats en lice auront douze jours pour convaincre les 7,15 millions d'électeurs.

La mort de Béji Caïd Essebsi a redistribué les cartes sur la scène politique. Lors de ce deuxième scrutin démocratique au suffrage universel direct, vingt-six candidats s'affronteront. L'une des principales têtes d'affiche, Nabil Karoui, est en prison. La lutte contre le chômage qui dépasse les 15% et les moyens pour faire baisser l'inflation (qui oscille entre 6 et 7% après avoir atteint 7,5% l'an dernier) figurent au cœur des préoccupations affichées par de nombreux prétendants.

Parmi le million de nouveaux inscrits sur les listes électorales figurent 70% d'électeurs de moins de 25 ans ; ce qui placera logiquement l'attention et les aides à la jeunesse parmi les priorités des candidats à la fonction suprême.

Parents pauvres de la Tunisie moderne, les régions intérieures et les périphéries

urbaines devraient également attirer les promesses électorales.

Le clivage entre pro et anti-islamistes qui animait la dernière présidentielle s'est effacé au profit de questions plus économiques. L'attitude à adopter face aux créanciers internationaux, comme le Fonds monétaire international, devrait voir les candidats se démarquer les uns des autres. Nombre d'entre eux évoquent une révision de la Constitution pour renforcer le rôle du président. Ses prérogatives sont, en effet, limitées par la loi fondamentale et le locataire de Carthage est surtout maître des affaires étrangères et de la sécurité. Le choix des électeurs est rendu particulièrement difficile par la très courte période de campagne officielle et par le fait que plusieurs candidats de poids n'ont pas de différences sur le fond.

Des adversaires de taille

L'Instance supérieure indépendante pour les élections a publié, le 31 août, la liste définitive des candidats ainsi qu'un modèle du futur bulletin de vote. En 2014, le président défunt, Beji Caïd Essebsi, rassemblait beaucoup autour de sa personne et du vote sanction contre les islamistes. Cette fois, le jeu est beaucoup plus serré en raison des poids lourds qui se discutent le fauteuil présidentiel. Le parti Ennahdha présente pour la première fois son candidat, l'avocat Abdel Fattah Mourou, assez aimé de l'électorat nahdouï, qui pourrait aussi brasser plus large. Youssef Chahed, chef du gouvernement et président du jeune parti Tahya Tounes, va briguer aussi le poste tandis que son ministre de la Défense et adversaire, Abdelkrim Zbidi, va tenter de rallier les progressistes.

D'autres ont également le vent en poupe. L'une des deux seules candidates,

Abir Moussi, présidente du parti destourien libre, mise sur les classes populaires comme son rival, l'homme d'affaires Nabil Karoui qui a su séduire les couches les plus défavorisées, mais qui risque de faire campagne en prison. Il a été arrêté le 23 août pour évasion fiscale et blanchiment d'argent. Cette élection promet donc d'être mouvementée avec des électeurs de plus en plus indécis face à la pluralité des choix.

Pour la première fois

C'est la première fois que l'élection présidentielle se tient avant les législatives en Tunisie depuis la révolution. Ce premier tour sera déterminant pour le scrutin législatif du 6 octobre.

Trois débats télévisés incluant les vingt-six candidats à l'élection présidentielle seront organisés et retransmis en direct sur la chaîne de télévision nationale Wataniya. Une grande première. Ces débats seront organisés par la Haute autorité de l'audiovisuel

(Haïca) et la Commission électorale tunisienne, avec l'appui d'une ONG dont le but est de promouvoir la démocratie, Munathara.

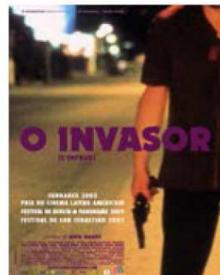
« On essaie de permettre aux électeurs de se faire par eux-mêmes une image plus précise de chaque candidat », a déclaré Lassaad Dahech, PDG de Wataniya. Les trois débats, d'une durée de 2h30 chacun, auront lieu les trois derniers jours de la campagne, le 11, 12 et 13 septembre.

« C'est la première fois qu'on organise un débat politique [entre les candidats] pendant les élections en Tunisie », a souligné Nouri Lajmi, président de la Haïca. Lors de la première présidentielle de l'après-révolution, certains candidats avaient débattu individuellement avec des électeurs. « L'organisation des débats vise à renforcer la démocratie en Tunisie », a indiqué Belabed Benkerida, fondateur de l'ONG Munathara.

Josiane Mambou Loukoula

La Semaine du Cinéma brésilien

A l'occasion de la célébration du 197^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Brésil, survenue le 7 septembre 1822, l'Institut français du Congo en partenariat avec l'Ambassade du Brésil organise la semaine du film brésilien.

**L'INTRUS**

Réalisé par Beto Brant
2002, Durée : 1h37

MARDI 3 SEPTEMBRE // 18H00 // SALLE SAVORGNAN

L'histoire de trois amis, se connaissant depuis l'école d'ingénieur, partenaires dans une entreprise de construction depuis plus de 15 ans. Tout se passe bien jusqu'au jour où un désaccord dans la conduite des affaires les met en conflit...

**VIE DE JEUNE FILLE**

Réalisé par Helena Solberg
2003, Durée: 1h41

Exceptionnellement à 16h00
MERCREDI 4 SEPTEMBRE // 16H00 // SALLE GIDE

Peu après l'abolition de l'esclavage (1888) et la proclamation de la République (1889) au Brésil, Helena Morley commence à écrire son journal intime, qui révèle son univers et un pays aussi jeune que la jeune fille...

ENTRÉE LIBRE

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

RIAC #8

RENCONTRE INTERNATIONALE FORAINE

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 02 AU 08 JUIN 2019

LUNDI 02 SEPTEMBRE
18h00 : Hommage à Dj Arafat

MARDI 03 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - L'INTRUS de Beto Brant

MERCREDI 04 SEPTEMBRE
16h00 : Semaine du cinéma brésilien - VIE DE JEUNE d'Helena Solberg
18h00 : Exposition RIAC : Vernissage
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Dimitrios

JEUDI 05 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - NARRATEURS DE JAVE d'Eliane Caffé

VENREDI 06 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - LA MACHINE de Joao Falcao
19h00 : Théâtre RIAC : Pars-Cours

SAMEDI 07 SEPTEMBRE
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (L'heure du conte, rencontres de scrabble)
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - LE JOUR DE LA CHASSE d'Alberto Graça et Leopold Serran
19h00 : Musique : Concert Kongo Salsa

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE
17h30 : Dimanche à la cafétéria : Les Bantous de la Capitale et leurs invités rendent hommage à Fernand Mabala

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

ENVIRONNEMENT

Le réchauffement climatique, une menace pour la production d'énergie solaire

Les experts s'accordent à dire qu'il est nécessaire de développer les énergies renouvelables comme le solaire. Sauf que celles-ci sont elles-mêmes lourdement impactées par le réchauffement.

Les panneaux solaires ne s'accommodent pas du tout des grosses chaleurs. Un facteur important de l'efficacité d'un panneau solaire est la vitesse à laquelle les électrons se recombinaient avec les trous. Or, ce taux de recombinaison est très sensible à la température : plus il fait chaud, plus il est élevé, ce qui diminue le rendement. On estime ainsi qu'au-delà de 25 °C, une augmentation de 1 °C aboutit à une baisse de production de 0,45 %. Les effets pervers d'une baisse des émissions polluantes. La température n'est pas le seul facteur qui influence la production solaire. L'humidité, le vent ou l'ensoleillement ont un rôle encore plus déterminant. Une étude du centre de recherche de la Commission européenne met en garde contre les effets pervers d'une réduction de la pollution. D'un côté, la baisse locale du nombre de particules contribue à améliorer l'ensoleillement, de l'autre cet effet est compensé par

l'augmentation de la circulation atmosphérique produisant une couverture nuageuse plus importante, indiquent les auteurs. Il y aurait des gagnants et des perdants : l'Afrique du Nord et l'Europe de l'est verraient leur production baisser de 7 % tandis que la Méditerranée et l'Europe de l'ouest pourraient connaître une hausse de 10 %. Cette diminution des aérosols est aussi susceptible d'entraîner une augmentation des vagues de chaleur... qui réduit le rendement du photovoltaïque. Doper les cellules solaires pour compenser les effets du réchauffement. Toutes ces prévisions ne prennent pas en compte les améliorations technologiques. « Une percée dans les sciences des matériaux pourrait modifier considérablement la sensibilité des cellules photovoltaïques à la température », d'après Ian Peters et Tonio Buonassisi. S'il est difficile d'évaluer les effets globaux du changement climatique sur la production d'énergie solaire, une chose est certaine : la variabilité des performances va s'accroître partout dans le monde, rendant encore plus complexe la gestion du réseau.

Noël Ndong

AFRIQUE/ RUSSIE

Les échanges commerciaux ont atteint 20,4 milliards de dollars en 2018

Le chiffre représente une hausse de 17,2% par rapport au volume des échanges commerciaux de 2017 entre les deux parties.

D'après l'agence de presse TASS, les exportations russes vers le continent noir ont atteint 17,5 milliards de dollars tandis que les exportations africaines vers la Russie se sont chiffrées à 2,9 milliards de dollars.

« Le montant total des investissements de capitaux russes dans les Etats africains, effectués par les plus grandes entreprises depuis 2003 y compris les fonds de crédit, peut être estimé à 47 milliards de dollars », a indiqué le média, citant un responsable du ministère russe des Affaires étrangères. L'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, le Kenya, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Nigeria, le Soudan, la Tunisie et le Sénégal ont été les principaux partenaires commerciaux de Moscou sur le continent africain, l'année dernière. Ceux-ci ont principalement exporté vers le pays des tsars des produits alimentaires, des matières premières agricoles, des textiles, des chaussures, des voitures, des équipements, des véhicules de transport et des pro-

duits minéraux.

Quant aux importations africaines en provenance de la Russie, elles se sont concentrées autour des équipements, véhicules de transport, produits alimentaires, matières premières agricoles, produits minéraux, métaux et dérivés. Cette hausse des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Russie s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Moscou visant à renforcer sa présence sur un continent qui n'est redevenu une priorité pour la diplomatie russe que depuis le début des années 2000. Cependant, ce montant reste largement en dessous des chiffres du commerce entre l'Afrique et la Chine, principal partenaire du continent. Rien qu'en 2017, l'empire du Milieu a échangé 170 milliards de dollars de marchandises avec les pays africains, soit 8,5 fois plus que les échanges Russie-Afrique de 2018. Des chiffres qui ne devraient cependant pas faire reculer le pays de Vladimir Poutine, bien décidé à être un allié de choix pour les Etats africains, notamment en s'appuyant sur les investissements de ses grandes entreprises.

Josiane Mambou Loukoula

ARCHÉOLOGIE

Des chercheurs découvrent le crâne d'un australopithèque plus vieux que Lucy

Le crâne d'un ancêtre de Lucy nous en apprend plus sur l'histoire de l'humanité. Il pourrait bien changer le cours de l'histoire.

Découvert en 2016 en Éthiopie, l'*Australopithecus anamensis* - c'est son nom - a une particularité : il est remarquablement complet. Selon les archéologues, le spécimen serait vieux de 3,8 millions d'années, plus haut que Lucy (3,2 millions d'années) dans l'arbre généalogique de l'Homme.

« Selon moi, c'est le spécimen que nous attendions tous », a déclaré Carol Ward, paléontologue à l'université du Missouri-Colombia - qui n'a pas pris part aux travaux de recherche.

Le nouveau spécimen est le chaînon qui manquait pour faire le lien entre *A. anamensis* et *A. afarensis*, et donc Lucy. Il permet aussi de mieux comprendre comment le crâne a évolué pour prendre les traits qu'on lui connaît aujourd'hui.

« Il y a 3,8 millions d'années, nos ancêtres ressemblaient davantage aux primates qu'aux humains », révèle Yohannes Haile-Selassie, auteur principal des travaux. Le chaînon, manquant de sexe masculin, se nourrissait probablement d'un régime à base de plantes. Il aurait pourtant vécu au milieu de certaines espèces carnivores parentes des hyènes d'aujourd'hui, mais aussi de girafes, et d'antilopes, ainsi que d'autres espèces d'équidés. Mais *A. anamensis* a encore de nombreux secrets à nous révéler, aussi bien sur son mode de vie que sur son rôle dans notre arbre généalogique.

N. Nd.

CENTRAFRIQUE

La population s'inquiète d'une nouvelle flambée de violences

La résurgence des combats dans l'extrême nord-est du pays a conduit plus de mille déplacés à se réfugier aux alentours de la base de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) à Birao, a-t-on appris.

Pour chercher à ramener la paix et sécuriser la population civile, à la suite des affrontements qui ont opposé, le 1er septembre, deux groupes armés signataires d'un accord de paix conclu avec le gouvernement début février, les casques bleus effectuent des patrouilles dans la ville. Un premier bilan, transmis le même jour par un haut-responsable de l'ONU dans le pays, faisait état « d'au moins deux morts ».

Le chef militaire du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), Abdoulaye Hissène, a assuré que « la situation est désormais stable ». Son homologue du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ), Ali Abderamane, a confirmé que l'accalmie était déjà effective dans les alentours de Birao, même si certaines sources humanitaires notent que « le climat reste tendu », puisque que les deux groupes armés se font toujours face dans la ville.

Les affrontements entre le MLCJ et FPRC ne sont pas les premiers du genre depuis la signature de l'accord de Khartoum. Les deux groupes armés, tous issus de l'ex-Séléka, s'étaient déjà affrontés le 14 juillet dans le village d'Am-Dafock, à la frontière du Soudan, à 60 km de Birao. Un affrontement provoqué par l'arraisonnement d'une cargaison d'armes appartenant au MLCJ par des éléments du FPRC, qui avait causé la mort de huit miliciens : quatre dans chaque groupe. A Bangui, la capitale, ainsi que dans les provinces, les habitants dénoncent l'attitude actuelle de la force onusienne, soulignant que sa position aujourd'hui est difficile à concilier avec son mandat de protection de la population civile. Ils font ce constat sans oublier que les troupes de la force internationale étaient intervenues pour dégager le corridor économique Cameroun-République centrafricaine, qui était temporairement bloqué par les miliciens du Front démocratique du peuple centrafricain (FPDC) d'Abdoulaye Miskine. La population déplore également le fait que la Minusca n'avait pas utilisé la force contre les éléments du

groupe 3R, responsables du massacre de quarante-six civils, le 22 mai, à Paoua, dans le nord du pays. Ce qui avait suscité l'incompréhension de nombreux Centrafricains, qui attendent des mesures plus fermes pour mettre un terme aux exactions.

Déchirée par les violences depuis le renversement du président François Bozizé en 2013 par une coalition promusulmane (ex-Séléka), entraînant une contre-offensive de milices prochrétiennes autoproclamées « d'autodéfense » (antibalaka), la Centrafrique est loin de renouer avec la paix. En témoigne le fait que l'accord de sortie de crise préparé depuis 2017 par l'Union africaine, signé en février à Khartoum, est le huitième du genre depuis le début de la crise. Et aucun des précédents accords n'a abouti à un retour de la stabilité, dans un pays où les groupes armés contrôlent 80% du territoire et se battent pour la mainmise sur les ressources naturelles.

Une situation qui a contraint près d'un quart des 4,5 millions d'habitants de la Centrafrique à fuir leur domicile.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION

Lecture du système médiatique chinois

Comment se présente le paysage médiatique en Chine ? La question n'est pas inutile au regard des critiques et des commentaires que suscite ce pays en raison de son système politique socialiste et de son modèle de démocratie aux antipodes du système occidental.

Le séminaire d'échanges auquel une soixantaine de journalistes africains, issus des pays francophones, a été invitée vise à évacuer les préjugés entretenus sur les médias chinois. Organisateur de ce séminaire, le Centre de formation du groupe international de publication de Chine (CIPG Training Center) a ciblé plusieurs médias et organes de presse basés à Beijing dans la province du Sichuan située au sud-ouest de la Chine.

Parmi ceux-ci, il y a Radio Chine internationale (RCI), Startimes, le Groupe de presse du quotidien de la province de Sichuan, Radio et Télévision de Sichuan (RTS) et Sichuan Newsnet Media Group. Ici et là, il a été permis aux journalistes africains de comprendre le statut de ces médias, leurs lignes éditoriales, leur mode de fonctionnement, les ressources financières, les programmes, la relation avec le public, voire le plan de développement. « Contrairement à bien de pays africains et occidentaux, les médias chinois appartiennent tous à l'Etat. Cependant, les journalistes et les consommateurs ont une importante responsabilité

dans la mise en œuvre des programmes », a reconnu un confrère du Sénégal. En effet, un rédacteur d'un média visité a précisé : « la RTS dépend directement de la province de Sichuan. Mais elle collabore avec la CCTV qui est la chaîne nationale (Centrale) dont elle relaie certaines émissions et à qui elle renvoie des productions locales. »

Au-delà, les journalistes africains ont apprécié la diversité des programmes orientés essentiellement vers l'information des citoyens sur la vie du pays et les grands défis au niveau provincial. « Rien ne sert pour nous de faire comprendre le monde aux citoyens chinois s'ils n'ont aucune maîtrise de l'évolution de leur pays ou s'ils restent déconnectés de l'action publique », a répondu une responsable d'une rédaction interpellée par un journaliste africain. Puis d'ajouter : « Le journal de Chengdu, par exemple, est centré sur la vie de cette ville. Qu'il s'agisse du transport, des loisirs, de la météo ou de l'aménagement de la ville. La consigne est de les faire réagir à nos programmes à travers les plates-formes



Des journalistes africains visitant un média en Chine

numériques que nous appelons ici "Observation de Chengdu".

A côté des interrogations qu'ils ont suscitées, cet échange a interpellé les professionnels des médias africains. Comme ce confrère du Congo Brazzaville qui a compris que la presse chinoise a une responsabilité citoyenne et reste au service du développement du pays. « Ici, la presse n'est pas dans cette hystérie de la dénonciation ou de la critique aveugle. J'ai l'impression que c'est une presse qui anticipe les scandales et qui, par son travail, jette un pont entre les dirigeants et les

populations dans une démarche d'action participative », a commenté cette autre consœur de Guinée Conakry. « Chaque pays ou chaque peuple a la presse qu'il mérite », avait écrit un expert des médias. Le séjour des journalistes africains en Chine est une invite à repenser le rôle du journalisme dans ce continent rongé par mille et un problèmes tels le chômage, les inondations, l'inflation, les épidémies, la criminalité en milieu urbain et bien d'autres phénomènes qui freinent l'émergence et l'harmonie entre les communautés.

Rappelons que, bien qu'étant

un canal d'information, les groupes médiatiques chinois sont également un espace et des vecteurs de formation permettant ainsi de suivre le comportement des individus tout en leur permettant de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils vivent et de s'épanouir. Epousant ainsi la nouvelle ère, celle du numérique, les médias chinois essaient de répondre directement aux attentes des populations avec la possibilité pour celle-ci d'agir grâce à une interactivité.

De Chine, Gloria Imelda Lossele (stagiaire)

HYDROCARBURES

Le Gabon s'apprête à augmenter sa production pétrolière

La société américaine de prospection d'hydrocarbures, Vaalco-energy, a annoncé qu'elle débutera sa campagne de forage offshore 2019-2020 dans le pays au cours de ce mois de septembre.

Vaalco Energy a donné l'information à l'heure où le Gabon travaille pour augmenter sa production de pétrole brut de 50% à l'horizon 2020/2021. « Le début de la campagne de forage fait suite à un arrêt complet pour maintenance de quatre plates-formes de Vaalco dans la licence d'Etame Marin, qui sont depuis revenues à leurs niveaux de production pré-maintenance, et au prolongement du contrat de location de Vaalco pour l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO), Petroleo Nautipa,

jusqu'en septembre 2021 », explique la société américaine dans un communiqué.

Evoquant la capacité du FPSO, Vaalco relève qu'il a une capacité de vingt-cinq mille barils par jour, en provenance des champs Etame, Ebouri, Avouma, Tchibala sud, Tchibala Nord et Etame Sud-Est. La campagne de forage de cinq puits débutera avec le puits d'appréciation Etame 9P, puis continuera avec le puits de développement 9H de la plate-forme Etame. « Notre plan actuel est de forer jusqu'à trois puits de développement et deux puits d'appréciation, avec un financement d'encaisse et de liquidités générées par les opérations », déclare Cary Bounds, PDG de la société. S'agissant du budget de forage net, Vaalco estime qu'il s'élève entre vingt et vingt-cinq millions de dollars, pour cette année, et

entre cinq et dix millions de dollars en 2020. En outre, la société spécialisée dans la prospection au Gabon déclare estimer que les deux puits d'appréciation pourraient confirmer jusqu'à « cinq millions de barils nets de réserves pétrolières 2P, réparties entre six emplacements de puits ciblés par de futures campagnes de forage ».

La société américaine entend également, dans le cadre de son plan, livrer la plate-forme de forage autoélevatrice Vantage International Topaz courant septembre. Elle se réjouit, par ailleurs, d'avoir mené d'intenses activités en 2019 : le 12e cycle d'attribution de licences en eaux profondes et peu profondes est toujours en cours.

Au Gabon, avec le récent soutien du Fonds monétaire international, le code révisé des hydrocarbures, de nature fiscale

plus attractive que le précédent, a été publié. Petronas a, de son côté, annoncé la signature d'un permis pour deux explorations supplémentaires. Il s'agit notamment de deux blocs offshore (F12 et F13) qui auraient une capacité de production de deux cent mille barils/jours bjj.

Avec des réserves pétrolières avérées de 2,5 milliards de barils, le Gabon fait partie des producteurs d'hydrocarbures les mieux établis du golfe de Guinée. Le pays a d'ores été déjà annoncé sa participation à l'expo-conférence Africa Oil & Power qui se tiendra, du 9 au 11 octobre prochain, au Cap, en Afrique du Sud. Une importante délégation conduite par le ministre du Pétrole, du gaz et des hydrocarbures, Noël Mboumba, se joindra à un panel de décideurs du secteur pétrolier

africain pour prendre part à la rencontre, placée sur le thème « MakeEnergyWork ».

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement prendront part à ces assises. Il s'agit, entre autres, des président Macky Sall du Sénégal, Adama Barrow de la Gambie. L'Afrique du Sud sera représentée par son ministre des Ressources minérales et de l'énergie, Gwede Mantashe, l'Angola par son ministre des Ressources minérales et de l'énergie, Afrique, Diamantino Azevedo, la Guinée équatoriale par son ministre des Mines et des hydrocarbures, Gabriel M. Obiang Lima, le Soudan du Sud par son ministre du Pétrole, Daniel Chuang, et la République de Guinée par son ministre des Mines et de la géologie, Abdoulaye Magassouba.

Nestor N'Gampoula

MUSIQUE SACRÉE

David Shamma présente son nouvel opus «Nkembo na nge»

La présentation de l'album qui couronne la neuvième année de carrière de l'artiste a eu lieu, le 31 août dernier, à Brazzaville.

Produit par la maison Apamas production, le troisième opus du frère David Shamma est disponible en version CD et DVD. Il contient sept titres, à savoir « Nkembo na nge » ; « Esengo na motema » ; « Sembola loboko » ; « Yaka » ; « Fongola » ; « Pour toi Jésus » et « Mokangoli ». Cet album intervient après les deux précédents qui sont « Aza bolingo » et « A cause de ton amour ».

C'est par la chanson « Ewulaya » (un bonus) de son prochain maxi single que l'artiste a débuté le concert de présentation de l'album « Nkembo na nge ». Ce maxi single sera rendu public en février 2020, à l'occasion des dix ans de carrière musicale de l'artiste chanteur David

Shamma. Puis s'en est suivie l'interprétation d'autres louanges contenues dans cet opus, à la grande satisfaction du peuple de Dieu qui a communiqué avec le chantre et son groupe.

Prêchant et chantant à la fois, David Shamma n'a cessé de susciter la montée sur scène d'autres chantres venus pour la circonstance, à l'instar de maman Crédo, Stevie Mi, Carine Monka, Fifi Laffleur (compositrice de la célèbre chanson Kaya nga ninga) et le groupe Cetra lobi (qui chante Mets moi au dos).

Par ailleurs, peu avant la montée sur scène de David Shamma, la soeur Stevie Mi et son groupe ont interprété trois chansons: « Merci »



L'artiste chanteur David Shamma avec ses invités (les chantres) sur scène (pour remercier l'Éternel), pour le groupe Cetra lobi. « Gloire » (pour dire à Dieu me voici), puis « Ngonga ya nzambe » (une chanson traditionnelle demandant aux gens d'être à l'écoute du Seigneur et de le servir tout temps). Il en est de même

tellement bien. La Bible dit, mieux vaut la fin d'une chose que son commencement. Nous avons présenté notre album dans les meilleures conditions et le peuple de Dieu est béni ».

Après cette présentation, d'autres sont prévues dans le cadre de la promotion de l'album. La prochaine aura lieu le dernier dimanche du mois de septembre, dans un hôtel de la place. Puis, au mois de novembre, le frère David Shamma et son groupe présenteront l'album « Nkembo na nge » à Pointe-Noire et à Dolisie, avant de se rendre à Kinshasa, en République démocratique du Congo, puis à Libreville, au Gabon.

Notons que ce concert s'est achevé par la séance dédicace et vente de l'opus qui a été consacré par les pasteurs présents à l'événement.

Bruno Okokana

ARTS CONTEMPORAINS

La 8^e édition de la Riac a démarré à Brazzaville

L'événement, prévu du 2 au 25 septembre, s'est ouvert par une carte blanche entre les organisateurs et les différents participants.

La huitième édition de la Rencontre internationale de l'art contemporain (Riac) a réuni, le 2 septembre, au siège des ateliers Sahn où il se déroule, plus de la moitié des participants ainsi que les organisateurs pour échanger sur ce que seront les trois semaines de la rencontre.

« La Riac, c'est préalablement un lieu de partage avant d'être un lieu d'expression artistique. En cela, je nous souhaite à tous une très belle Riac 2019 et que ce rendez-vous engendre d'étonnantes rencontres et de magnifiques créations », a formulé Bill Kouélany, fondatrice des ateliers Sahn, dans son allocution.

Après la séance de présentation, l'ouverture de ce rendez-vous annuel a directement plongé les différents participants dans le bain des ateliers. Ce tout premier coaching a porté sur la démarche artistique. Proposé par Issa, un peintre camerounais résidant au Nouveau Mexique, ce dernier a échan-

gé avec eux sur des thématiques telles que : comment et pourquoi créer une œuvre artistique ? Comment formaliser un projet artistique ?

Dans une ville où l'art contemporain n'est pas toujours une référence, les participants se disent très confiants du début de cette aventure, qui malheureusement ne durera pas longtemps. « Toutefois, nous comptons en profiter à fond et passer de très beaux moments de partage en toute convivialité », a déclaré une artiste, participant pour la première fois à la Riac.

Avec pour point de départ dans sa logique réflexive une œuvre littéraire, « A l'aube des traversées » de Mackenzy Orcel, cette édition de la Riac entend particulièrement marquer un tournant décisif pour l'avenir de cet événement qui redonne un nouveau souffle aux différents métiers de l'art.

A cet effet, les ateliers en critique d'art, performance, vidéo photo, arts plastiques, slam et écriture, métier d'arts et gastronomie, seront proposés par un panel de professionnels et experts venant d'Afrique, Europe et Amérique, afin d'inscrire une



La photo de famille des participants et organisateurs

nouvelle génération d'artistes d'Afrique sur la carte de la création contemporaine.

Cette année, la Riac a accordé une priorité aux nouveaux artistes et pays, jamais reçus auparavant. Au nombre de ceux-ci figurent Pamela Enoyu (photo/Ouganda) ; Moussa Traoré (peinture/Mali) ; Achille Djokouehi (arts plastiques/ Côte d'Ivoire) ; Peter Komondua (critique d'art/ République démocratique du Congo), Precy Samba (performance / République démocratique du Congo) ; Mixiana Laba (vidéo-photo/ Congo-Brazzaville) ; etc.

Chose inédite, la Riac a invi-

té pour la première fois un commissaire, Landry Mbasasi, dans le cadre de cette rencontre. « Ma mission consistera à mieux accompagner les artistes à percevoir le thème afin de les aider à mieux appréhender leur métier et à en ressortir le meilleur », a déclaré le commissaire.

Insufflant un vent nouveau dans le domaine de l'art contemporain africain, la Riac récompensera encore, comme lors des éditions antérieures, le talent et les efforts des artistes dans chaque catégorie de discipline à travers des matériels ou des bourses de formation. Notons que les ateliers Sahn

sont un centre d'art contemporain congolais, à vocation panafricaine, qui existe depuis 2012 à Brazzaville. Avec un réseau s'étendant, aujourd'hui, dans toute l'Afrique, jusque dans la diaspora, cette institution se présente aussi comme un espace alternatif de formation pour la jeune génération congolaise et même celle d'Afrique. Formation, réseautage, création d'opportunités professionnelles sont les mots qui résument l'action des ateliers Sahn, dont la direction est assurée par Bill Kouélany, auteure et plasticienne.

Merveille Atipo (stagiaire)

INTERVIEW

Jean Elie Ngoya : « L'organisation du voyage peut fausser le résultat »

Les Diables rouges des moins de 23 ans affrontent mercredi à Lusaka, dans le cadre de la manche aller du tour qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Egypte 2019, l'équipe espoir de la Zambie. Le départ pour Lusaka en deux vagues a mis Jean Elie Ngoya dans tous ses états. Le sélectionneur des Diables rouges reste toutefois optimiste quant à la qualification de ses poulains.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Vous jouez, le 4 septembre, à Lusaka la première manche de ce match décisif. Avez-vous l'effectif qu'il faut pour relever le défi de la qualification ?

Jean Elie Ngoya (J.E.N.): On s'est super bien préparé. Cela fait deux mois que nous sommes sur le pied de guerre. On a travaillé avec trente-cinq locaux et avons effectué quelques matches d'entraînement avec les équipes de la place, notamment Otoho et d'autres équipes. Après, la Fédération congolaise de football nous a fait bénéficier d'un petit stage au Bénin où nous avons livré deux matches. Au sortir de ces deux matches, j'ai arrêté un groupe de douze joueurs avec lesquels j'ai rallié ceux de la diaspora et quelques joueurs de l'Etoile du Congo et l'AS Otoho pour constituer le groupe qui devrait aller à Lusaka pour aller chercher cette qualification tant attendue par le Congo.

L.D.B.: Le voyage étant programmé en deux vagues, les conditions de ce déplacement n'affectent-elles pas le moral de vos poulains ?

J.E.N. : C'est l'Etat qui prend en charge les déplacements à l'échelon international et là, excusez moi le terme, c'est un vrai bordel organisé. C'est maintenant (dimanche, ndr) que je venais de découvrir qu'on doit aller en deux groupes. Et le premier groupe, il



Jean Elie Ngoya, le sélectionneur des Diables rouges U23/Adiac

n'y a que les joueurs qui partent entre eux. Je ne sais pas comment ça s'est organisé au niveau de la direction générale des Sports. Je suis très monté. Je suis dans tous mes états. C'est inadmissible. Cette organisation peut fausser le résultat. Je n'ai pas dit qu'on va perdre car on est des soldats. On va jouer le coup à fond mais la façon dont les choses se sont organisées peut nous faire tout loupé alors qu'on a bien travaillé. On s'est bien préparé. Tous les tests montrent que cette équipe est capable d'aller arracher une

qualification ou bien un match raisonnable à Lusaka mais les conditions d'organisation remettent notre détermination en cause. Il y a les primes du match passé qui ne sont pas payées. J'étais avec le directeur administratif et financier qui me dit que c'est au niveau du Trésor. Après, on ne comprend pas qu'on a eu les primes de ce match-ci mais pas celui d'avant, c'est tout un bordel organisé. Qu'est ce que vous voulez, il faut faire avec.

L.D.B. : Les joueurs partiront en premier, qu'est-ce que vous craignez le plus ?

J.E.N. : Il reste que les joueurs, les enfants d'autrui, donc des jeunes, vont traverser les frontières seuls. Je ne comprends pas

cette démarche. Je suis occupé à me faire violence même si la fédération me l'a interdit, de discuter directement avec les gars de la direction générale des Sports. On ne peut pas faire quelque chose comme ça dans un amateurisme organisé. Cela me met dans tous les états.

L.D.B. : Quand partira le reste du groupe ?

J.E.N. : Le reste du groupe part le lundi et on aura qu'un jour avant le match contre la Zambie. C'est hypothétique. Les gens ne se rendent pas compte. A quoi ça sert de faire les choses en courant si vous ne comprenez pas l'impact de ce que vous faites sur la performance de l'équipe ?

L.D.B. : Quelle sera la particularité de ce groupe par rapport à celui qui a disputé le match contre le Burundi ?

J.E.N.: J'ai changé 40% d'effectif simplement parce que je considère que la sélection se fait à la forme du moment. Le championnat étant terminé, il y a des joueurs qui n'ont pas satisfait au dernier regroupement, naturellement les attaquants. Donc j'ai dû faire un gros nettoyage et donner la chance à d'autres joueurs qui vont s'exprimer, peut-être nous aider.

L.D.B.: Pour cette double confrontation, quels sont les objectifs ?

J.E.N. : Les objectifs c'est la qualification. On ne peut pas avoir passé le Burundi et buté à cette porte. Je ne le pense même pas dans mon for intérieur.

Ces jeunes ont été bien préparés pour prendre la qualification, même à la nage ou à genou.

L.D.B. : Le message passe-t-il bien dans le groupe ?

J.E.N. : Les gars sont surmotivés. Ils ont eu leur prime de match. C'est ça aussi qui est bien même si la prime antérieure n'a pas été payée. J'ai persuadé les joueurs de ne pas y penser. On trouvera toujours un moyen d'avoir ces primes mais il ne faut pas faire les choses de cette façon car c'est un manque de respect pour le travail des autres.

L.D.B. : Comptera-t-on sur les joueurs de la diaspora ?

J.E.N. : Bien sûr, il y en a six qui vont arriver. Kibamba s'est blessé et ne sera pas avec nous. Gaius Makouta passe directement. Ici on avait Guy Mbenza et Temopele en plus de Will Cesaire Matimbou, William Nkounkou et Brandon Mbo Idzako qui nous ont rejoints depuis quatre à cinq jours.

L.D.B. : A quand le match retour ?

J.E.N. : Le match retour c'est le dimanche prochain. Il faut une grosse récupération. Avec des vols à escale, ce n'est pas évident mais on va essayer avec l'apport du coach Loubelo même s'il n'est pas dans le staff. Nous mettrons à profit ses qualités de préparateur mental, afin qu'il nous aide dans ce sens. Ici, c'est la préparation mentale qui doit prendre le dessus sur tout ce qui est physique, technique et tactique.

L.D.B. Pour conclure

J.E.N.:Dimanche, on prend la qualification. On va l'avoir. Le problème ne se pose même pas.

Propos recueillis par James Golden Eloué

La listes des dix-huit Diables rouges U23 pour le match aller face à la Zambie

Gardiens

Joe Ombanza (Cara)
Will Cesaire Matimbou (Saint Gatien)

Défenseurs

William Nkounkou (Cap Le Feret)
Julfin Ondongo (Etoile du Congo)
Prince Mapata Mouandza (Diables noirs)
Hassan Rhyce Ondon (Diables noirs)
Brandon Mbo Idzako (Sco Angers)

Milieux

Harvy Osseté Itali (Diables noirs)
Gaius Makouta (Sporting Braga)
Brel Mohendiki (Etoile du Congo)
Chandrel Matondo Massamba (As Otoho)

Prince Obongo (Diables noirs)
Overcien Ngoma (V Club)

Attaquants

Carrel Guy Mbenza (Stade Tunisien)
Medina Jacques Temopele (CA Bizertin)
Kanga Elenga (Fc Kondzo)
Bercyl Langa (As Otoho)
Brel Nongo (Ac Léopards)

JEUX AFRICAINS MAROC 2019

Le Congo se classe à la 31^e place

Avec quatre médailles dont une d'argent et trois de bronze, la moisson des Diables rouges à Rabat a été huit fois inférieure à celle enregistrée à Brazzaville, il y a quatre ans.

En l'espace de quatre années, les Diables rouges sont tombés de haut. Le Congo a occupé la 31^e place lors des douzièmes jeux africains qui se sont achevés le 31 août. Une prestation en deçà des attentes qui traduit l'inconstance du sport congolais rongé par l'impréparation. Lors des onzièmes jeux africains organisés à Brazzaville, en effet, les athlètes avaient glané trente-deux médailles pour se loger à la sixième

place au classement général. Malheureusement au Maroc, ils ont fait pire, divisant même la moisson de Brazzaville par huit.

Le Congo quitte la compétition sans avoir glané la moindre médaille d'or alors qu'à Brazzaville, l'hymne national, «La Congolaise», avait retenti huit fois. Il n'a obtenu qu'une seule médaille d'argent par l'entremise de l'équipe féminine de karaté au kumité. Une moisson trois fois moins que celle de Brazzaville. Si à domicile, les Diables rouges avaient glané vingt médailles de bronze, au Maroc, ils n'ont obtenu que trois. La dernière médaille congolaise a été remportée par Noelle Therencia Mbou-

ma Mandzo en libre dames 57 kg. Les deux autres ont été gagnées par l'équipe masculine de tennis de table et la karatéka Fatoumata Diabaté Pembé dans la catégorie des moins de 60 kg.

Durant toute la compétition, les disciplines sur lesquelles le Congo misait pour obtenir des médailles sont passées à côté de leur objectif. Aucune médaille n'a été obtenue en athlétisme malgré la présence de Franck Elemba et de Jennifer Batu. Natacha Ngoye qui avait impressionné lors des jeux de la Francophonie d'Abidjan a elle aussi échoué en finale. Au karaté, les dames ont volé la vedette aux messieurs sortis bredouilles. L'apprentissage

a été douloureux pour les gymnastes congolais obligés de se débrouiller en gymnastique artistique alors qu'ils ont gagné beaucoup de galon en aérobic. Le taekwondo tout comme la natation n'ont respectivement proposé que peu d'arguments devant leurs concurrents.

Avec une trentaine d'athlètes sur sept disciplines, il était impossible de voir les Congolais égaler ou améliorer la performance de Brazzaville. En d'autres termes, le Congo n'a récolté que ce qu'il a semé. La page des jeux de Maroc étant désormais tournée, il faut désormais penser à ceux de 2023 tout en ayant à l'esprit qu'un athlète se forme pendant

quatre ans. Ce n'est que de cette manière que le Congo relèvera les défis surtout dans les sports individuels. Notons qu'au classement général des médailles, l'Egypte a survolé la compétition avec 273 (102 or, 98 argent et 73 bronze) suivi du Nigeria avec 127 médailles (46 or 33 argent et 48 bronze). L'Afrique du Sud complète le podium avec 87 médailles (36 or, 26 argent et 25 bronze). L'Algérie avec ses 125 (33 or, 32 argent et 60 bronze) et le Maroc avec 109 médailles (31 or, 32 argent et 46 bronze) sont respectivement classés quatrième et cinquième. Le Congo est classé 31^e sur quarante-deux nations.

J.G.E.

MATADI

Chantal Yelu se met à l'écoute de la jeunesse

Les jeunes de la localité ont vécu des moments inoubliables, d'effervescence et de liesse à la faveur du passage de la conseillère spéciale du chef de l'Etat chargée de la Jeunesse et des violences faites à la femme.

Arrivée le 29 août dans la soirée au chef-lieu de la province du Kongo central sous les ovations des jeunes « matadiens » enthousiasmés, Chantal Yelu Mulop s'est immédiatement mise au travail. Le premier acte de son séjour dans la ville portuaire s'est négocié juste le lendemain dans la résidence du gouverneur de la province, Atou Matubuana, à qui elle est allée présenter ses civilités et lui esquisser l'objet de sa mission. La clôture du mois international de la jeunesse célébrée le 12 août de chaque année, tel aura été l'enjeu principal du déplacement de la conseillère spéciale qui a jeté son dévolu sur la ville de Matadi pour abriter l'événement.

Des jeunes triés sur le volet parmi les associations et autres mouvements affiliés au sein de la coalition majoritaire, représentés notamment par les ligues des jeunes de l'Union pour la nation congolaise et du Cap pour le changement venus de Kinshasa, étaient dans la suite de la conseillère spéciale du chef de l'Etat qui tenait à les confronter à leurs pairs de Matadi dans une perspective d'échange d'idées et d'expériences. Une démarche qui procédait de son engagement à unir les jeunes de toutes les provinces autour des idéaux du changement et du progrès de sorte à faire reculer un peu plus les antivaleurs en milieu juvénile. Les jeunes de l'Union pour la démocratie et le progrès social, particulièrement ceux des Forces du progrès, étaient très en verve. C'est dans une salle « Victoria » pleine à craquer, située dans la commune de Kinkanda, que Chantal Yelu



a conféré, dans une ambiance hystérique, avec les jeunes de Matadi. Ces derniers ont saisi l'occasion pour lui soumettre leurs préoccupations liées essentiellement à leur vécu dans un environnement qui ne leur offre pas toujours des opportunités d'émergence. Dans son mot de bienvenue, la ministre provinciale du Genre, jeunesse et sport, Nenette Kiatoko, a, d'emblée, rendu hommage au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour sa vision sur la jeunesse qu'il veut « citoyenne, patriote, compétitive, responsable, formée et capable de prendre en mains la destinée du pays ». Et de rassurer son hôte sur l'implication de l'exécutif provincial dans l'encadrement de la jeunesse du Kongo central qu'il veut sienne.

Pour sa part, la conseillère spéciale du chef de l'Etat s'est dite honorée, non en tant qu'autorité mais en tant que Congolaise d'abord. Elle a martelé sur le changement auquel tout Congolais aspire désormais mais qui, a-t-elle dit, « ne doit pas être celui de la dégradation de la situation actuelle mais celui de l'amélioration des conditions de vie ». Tout en exhortant les uns et les autres à regarder dans la même direction, elle a estimé que l'heure est venue de rompre avec le passé avilissant et ses tares qui ont gangrené le système éducatif congolais. Et d'ajouter : « Nous

La conseillère spéciale Chantal Yelu (à droite) devons bâtir un Congo plus beau qu'avant et cela revient à reformer notre éducation (...) ». Dans la foulée, elle a exhorté l'assistance à s'approprier la lutte que mène Félix Tshisekedi pour l'émancipation et l'émergence de la jeunesse congolaise.

Face à la disponibilité de la représentante du chef de l'Etat qui s'est mise à leur écoute, les jeunes « matadiens » ont eu la latitude de vider leurs tripes en extériorisant tout ce qui leur tenait à cœur. Les requêtes ainsi formulées ont gravité, entre autres, autour du manque de financement des projets initiés par des jeunes entrepreneurs locaux, des tracasseries des structures étatiques chargées du prélèvement d'impôts et taxes, de l'absence de formation, de la précarité de vie menée par les filles victimes de viol, du chômage, de l'absence des bourses d'études, de la criminalité, de la discrimination des jeunes dans certaines structures de l'Etat, etc.

N'éludant aucune question, Chantal Yelu avait visiblement répondu à tout. Sur la question de financement de l'entrepreneuriat local, elle a plaidé pour la création des banques congolaises pour les jeunes entrepreneurs, mais aussi pour leur mise à niveau. Et d'annoncer, à ce sujet, la création imminente d'un fonds de garantie censé permettre aux jeunes entrepreneurs d'accéder aux crédits

bancaires tout en bénéficiant d'un accompagnement dans la gestion de leurs projets. « Les jeunes entrepreneurs devront amener un plan d'affaires pour espérer bénéficier du crédit », a-t-elle déclaré, non sans inviter les éventuels souscripteurs à faire preuve d'un sens de responsabilité et à ne pas faire mauvais usage des ressources qui seront mises à leur disposition. Quant à la multiplicité des taxes, elle a indiqué qu'avec l'avènement du gouvernement, cette question sera traitée en toute responsabilité.

« Il est temps de dénoncer ! »

Abordant la question des filles victimes de viols, Chantal Yelu les a exhortées à dénoncer les auteurs de ces bavures. « Il est temps d'accuser ! Les femmes, soyez debout ! », a-t-elle tempêté, estimant que ces dénonciations devraient servir à enclencher une procédure judiciaire au bénéfice des victimes. Il en est de même des jeunes maltraités dans les entreprises tenues par des sujets expatriés. S'agissant du chômage des jeunes résultant de l'inamovibilité des vieux peu enclins à aller à la retraite, l'oratrice a évoqué la complexité du système en place qui favorise certes l'accès des jeunes à l'emploi, mais astreint, par ailleurs, l'Etat à garantir une retraite honorable aux sujets éligibles. Tout ceci, a-t-elle dit, nécessite une réflexion en profondeur pour trouver le point d'équilibre qui satisfasse les deux parties.

Dans le même ordre d'idées, elle a plaidé pour l'émergence d'une main d'œuvre locale qui passe par l'implantation sur le territoire national des centres de formation à l'instar de l'INPP et autres susceptibles de former des jeunes en un temps record. Toutefois, a-t-elle relativisé, les six à sept mois accomplis par Félix Tshisekedi depuis son avènement à la tête du pays sont si infimes pour s'attendre,

au stade actuel, à des réformes en profondeur.

Les mêmes sujets ou presque étaient également au menu des échanges que la conseillère spéciale du chef de l'Etat a eus, le 30 août, avec la jeunesse du réveil et entrepreneuriat au temple officiel de la direction provinciale du Centre d'évangélisation et d'enseignement biblique appliqué. Une atmosphère pieuse teintée de spiritualité et de dévotion a marqué les entretiens en présence des membres du corps ecclésiastique. Ici, les jeunes de cette communauté religieuse ont notamment plaidé pour que la primauté soit accordée à la jeunesse locale concernant l'engagement dans les entreprises publiques établies dans la province à l'instar du port de Matadi qui, d'après la conseillère spéciale, devrait être l'une de plus grandes sources d'emploi pour les jeunes, à côté du stade Lumumba en cours de réhabilitation.

Entre ces deux activités, Chantal Yelu Mulop s'était rendue, le 31 août, à la maternité provinciale de Kinkanda, vieille de 105 ans, qui accueille des femmes enceintes, mais aussi des victimes de violences sexuelles. Le médecin-directeur de cette structure sanitaire, Digata Maimita, a fait part à son hôte des difficultés de fonctionnement auxquelles est confronté l'hôpital avant de lui faire visiter les différents services spécialisés sous son administration.

Au bout du compte, un document donnant un aperçu des problèmes que connaît cette formation médicale a été transmis à Chantal Yelu qui, au nom du chef de l'Etat, a promis un accompagnement de la présidence de la République dans la réhabilitation de cette structure sanitaire. Cerise sur le gâteau : toutes les femmes qui y étaient hospitalisées ont été libérées, séance tenante. Un don signé Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Alain Diasso

EDUCATION

Plus de la moitié des enfants réfugiés à travers le monde n'est pas scolarisée

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) révèle, dans un rapport intitulé « Redoubler d'efforts : l'éducation des réfugiés en crise », que sur les sept millions d'enfants réfugiés d'âge scolaire, trois millions sept cent mille, soit plus de la moitié, ne vont pas à l'école.

« Nous manquons à notre devoir à l'égard des réfugiés en ne leur donnant pas la possibilité de développer les compétences et les connaissances qui leur sont nécessaires pour préparer leur avenir. L'école accordée une deuxième chance aux réfugiés », a indiqué dans le rapport, Filippo Grandi,

le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés. « Nous devons investir dans l'éducation des réfugiés. Le cas échéant, nous devons supporter le coût d'une génération de jeunes condamnés à grandir sans pouvoir s'assumer, trouver du travail ou contribuer pleinement à leurs commu-

nautés », a-t-il poursuivi.

Ce nouveau rapport demande également que les réfugiés soient inclus dans les systèmes nationaux d'éducation, plutôt que de les cantonner dans des écoles parallèles informelles. Ils doivent également être autorisés à suivre les programmes d'enseignement officiels et reconnus dans l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire. Ils pourront ainsi acquérir des qualifications reconnues, le seul tremplin vers l'accès à l'université ou à la formation

professionnelle supérieure.

À l'heure actuelle, même si les adolescents réfugiés parviennent à surmonter les obstacles pour accéder au secondaire, seulement 3% d'entre eux seront assez chanceux pour décrocher une place dans un établissement d'enseignement supérieur. C'est bien peu en comparaison des 37% qui en ont la possibilité à travers le monde. Le HCR appelle aussi à une position plus réaliste de la part des établissements scolaires, des universités et des mi-

nistères de l'éducation en ce qui concerne les documents exigés pour l'inscription. De nombreux réfugiés se voient refuser l'accès à l'école car ils ont laissé derrière eux leurs certificats de scolarisation et d'examen ainsi que leurs papiers d'identité quand ils ont fui leur foyer. Même lorsque ces documents sont en leur possession, certains pays hôtes refusent de reconnaître les certificats délivrés dans les pays d'origine des réfugiés.

Blandine Lusimana

PROCESSUS ÉLECTORAL

La restructuration de la Céni fait débat

L'opinion tant nationale qu'internationale cogite sur l'avenir de la Centrale électorale ainsi que le cadre légal et réglementaire sous-tendant les élections en République démocratique du Congo (RDC).

Les partis politiques, les structures de la société civile ainsi que les agences du système des Nations unies évaluent le processus électoral congolais et proposent des pistes de solutions, notamment des réformes à envisager dans le système électoral. Plusieurs options sont évoquées dont la désignation du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) par trois composantes (la majorité parlementaire, l'opposition et la société civile) au lieu d'une seule telle que garantie actuellement par la loi organique portant organisation et fonctionnement de cette structure.

L'auteur de l'initiative visant le changement du mode de désignation du président de la Céni, le député Christophe



Les membres du bureau de la Céni

Lutundula, estime que cette façon de faire permettra de renforcer l'indépendance, la neutralité et l'impartialité de cette institution et permettra de lutter contre son instrumentalisation politicienne. Cependant, la question de la restructuration de la Céni n'est pas inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale. De nombreux observateurs estiment qu'elle sera abordée lors de la session de septembre avec un effet direct sur la prolongation du

mandat des membres de la Céni à terme depuis la fin du mois de juin.

Les réflexions n'excluent pas une possible révision de la Constitution. Mais, estime-t-on, elle mérite une sensibilisation de la population afin d'éviter la répétition des événements du mois de janvier 2015. A cet effet, le constitutionnaliste Evariste Boshab a estimé, au cours d'un atelier, que la révision de la loi fondamentale ne devait pas être considérée comme un sujet tabou. Les articles 10, 70 et

71 ayant trait à la nationalité congolaise et au mode de scrutin pour la présidentielle devraient notamment être concernés par des modifications. Au niveau des agences onusiennes, essentiellement au Programme des Nations unies pour le développement, des échanges avec la Céni vont dans le sens de scruter les moyens d'améliorer le processus électoral à travers la modification des lois nécessaires. Cela poursuit l'objectif de baliser le chemin de la démocratie qui

est un indicateur important dans le développement des nations. La question a été évoquée à l'occasion d'une rencontre organisée vendredi au siège de la Céni.

D'autres matières de la loi électorale sont également visées par les réflexions. Il s'agit notamment du recensement général de la population préférée à la révision du fichier électoral et l'implication des Congolais vivant à l'étranger. Les dispositions relatives à la qualité d'électeurs, aux conditions d'éligibilité et d'inéligibilité, au cautionnement des candidatures, à la suppléance, au mandat cumulatif des candidats, au seuil légal de représentativité sont également au centre du débat. Ces réflexions notent que le renforcement du système électoral requiert d'élargir les réformes à d'autres textes liés aux élections tels que la loi sur les partis politiques, la loi sur le financement des partis politiques, la loi sur la passation des marchés publics.

Jeannot Kayuba

RÉFORME DE L'ÉLECTRICITÉ

La Snél dans la rue

Les agents en colère ont dévalé les artères de Goma, la capitale du Nord-Kivu, le 2 septembre. Officiellement, ils protestent contre la concurrence déloyale dans le secteur de l'électricité en République démocratique du Congo (RDC). Cette démarche quasi-inédite pour l'opérateur public montre combien la réforme de juin 2014 reste une matière explosive.

Sur leurs affiches et autres banderoles, les manifestants de Goma dénoncent « tout démembrement de la Société nationale d'électricité (Snél) ». Pour eux, « la libéralisation du secteur de l'électricité ne signifie pas une concurrence déloyale ». Irrités par un débat d'experts aux contours flous sur le sort de la société nationale, les agents de la Snél décident d'envahir la place publique en posant directement les vraies questions sans réponses. Il y a, par exemple, cette interrogation légitime sur la concurrence déloyale qui règne dans le secteur de l'électricité depuis sa libéralisation. Comme l'expliquent les agents, le partage de la concession de distribution du courant électrique à Goma avec les sociétés privées Virunga Sarl et Socode est une véritable catastrophe. Les deux privés exploitent le courant produit par la Centrale électrique de 15 MW de Matebe, mais il se trouve que les

abonnés de la Snél se plaignent de plus en plus de la qualité de services. En effet, les coupures sont répétitives et les délestages non respectés, alors que les deux sociétés privées servent leurs clients sans aucune coupure ou délestage, ont-ils scandé.

En dehors de la problématique du chevauchement des réseaux, l'Etat RD-congolais a essuyé aussi de nombreuses critiques acerbes de la part des manifestants pour son refus d'honorer ses engagements. Cette question a fait l'objet de tirs croisés en plein atelier entre les responsables de la Snél et ceux du ministère du Budget. Selon ces derniers, il y a eu un règlement concerté de l'endettement réciproque entre l'opérateur public, qui dispose également d'une lourde dette vis-à-vis de l'Etat, et le gouvernement de la République. Il y a eu des travaux de conciliation et d'arbitrage des dettes et créances croisées de toutes les entreprises transformées en 2012, dont la Snél. Toutefois, les agents accusent directement le gouvernement d'être à la base du service minimum offert par la Snél en raison justement de l'insolvabilité des maisons de l'Etat, des établissements publics et entreprises de l'Etat.

En définitive, les agents de la Snél Goma voient d'un mauvais œil tout risque de démembre-

ment ou d'amputation de la société nationale. Par ailleurs, ils s'opposent également au chevauchement des réseaux et à la violence des tracés du réseau Snél. Le débat est loin de se terminer, du moins à cette étape d'une réforme assez controversée. L'on se rappelle le tollé suscité par une recommandation non débattue en plénière sur le saucissonnage de la Snél lors du premier forum sur l'électricité à Matadi. Dans le domaine de l'application effective de la libéralisation, l'organe technique du gouvernement en la matière, le Copirep, ne cesse de rappeler l'urgence de supprimer la facturation forfaitaire imposée à la Snél au moment où les privés ajustent leurs prix en fonction de la consommation. Il faut assurer simplement l'égalité et l'équité des prix dans ce domaine. Il faut en quelque sorte une garantie de l'exercice d'une concurrence loyale pour ne pas défavoriser la Snél.

Par ailleurs, la phase de restructuration intègre d'abord la stabilisation et redressement, mais aussi la restructuration proprement dite. C'est seulement lors de cette dernière étape qu'il faudra définir les meilleures options possibles et autres modalités. Nous n'en sommes pas encore là.

Laurent Essolomwa

DROITS DE L'HOMME

La FBCP se préoccupe de l'état de santé de Nono Lutula

A en croire l'ONG de défense des droits de l'homme, l'ancien conseiller spécial du président Laurent-Désiré Kabila a été évacué de la prison centrale de Makala à la clinique Ngaliema où sa prise en charge médicale pose problème.

Dans un SOS du 2 septembre, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) note que l'ancien conseiller spécial du président Laurent-Désiré Kabila, Constantin Nono Lutula, incarcéré dans l'affaire du meurtre de ce dernier, a été évacué pour la clinique Ngaliema. Mais cette ONG de défense des droits de l'homme regrette que, depuis le week-end jusqu'à la diffusion de ce message, les soins médicaux du malade soient interrompus et qu'il soit toujours gardé à la salle des urgences de cette formation hospitalière, sans qu'on ne lui attribue un lit. « Et il risque de mourir la bas », écrit Emmanuel Adu Cole, le président de la FBCP, dans cette alerte.

Prise en charge défectueuse de l'Etat

Cherchant une explication à cet abandon, la FBCP se fait dire que

cette situation est due au fait que l'Etat congolais n'honore pas les frais d'hospitalisation des prisonniers malades qui y sont envoyés. « Si le prisonnier malade n'a pas de moyens pour assurer sa prise en charge médicale, il est abandonné », a souligné cette ONG qui note que le cas Nono Lutula est urgent, en demandant l'intervention des autorités.

Dans un message précédent, la FBCP avait également regretté que les services médicaux pénitentiaires aient réclamé de l'argent à cet ancien conseiller spécial en matière de sécurité du président Laurent-Désiré Kabila, pour avaliser sa demande de transfert dans une institution hospitalière en dehors de la prison. En plus de l'argent à donner comme pot de vin, Nono Lutula devrait également rassurer d'assurer lui-même sa prise en charge médicale auprès de l'institution hospitalière où il devrait être envoyé. « Quelqu'un qui est en prison pendant dix-neuf ans sans salaire ni assistance, voilà comment on nous tue à petit feu, nous dénonçons cela », avait écrit Emmanuel Cole, dans ce message du 31 août.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1 - 3^E JOURNÉE

Pas de vainqueur entre V.Club et Mazembe

Dauphins Noirs de Kinshasa et Corbeaux de Lubumbashi ont été à forces égales à l'issue de ce choc du championnat national de football entre le deuxième de la saison dernière et le champion du Congo en titre.

Il n'y a pas eu de but et de victoire, le dimanche 1er septembre, au stade des Martyrs à Kinshasa, au terme du classico congolais entre l'AS V.Club, deuxième la saison dernière, et le TP Mazembe, champion national en titre, en match comptant

laisse filer deux points pour la deuxième fois après le match nul concédé face au Racing Club de Kinshasa (RCK).

« V.Club était en place tactiquement et techniquement. C'est un match qui allait se jouer sur des détails, mais malheureusement les occasions que nous avons eues, nous n'avons pas pu les mettre au fond. Je suis quand même content du comportement de mon équipe, les joueurs ont respecté les consignes. Nous étions devant les deux meilleures équipes du pays, nous avons suivi un très bon

matchs... », a déclaré l'entraîneur Florent Ibenge des Dauphins Noirs de Kinshasa. Le coach Pamphile Mihayo du TP Mazembe ne s'est pas présenté à la conférence de presse d'après match à la suite des incidents survenus à l'entrée des vestiaires des Corbeaux de Lubumbashi. Les deux clubs se sont donc quittés sur un résultat de parité de zéro but partout.

Les autres matchs

Le même dimanche au stade Kibassa-Maliba de Lubumbashi, Maniema Union est passé à côté d'une victoire face au CS Don Bosco de Lubumbashi. Score de la partie : deux buts partout. Notons que le lundi 2 septembre au stade des Martyrs, le FC Renaissance du Congo a été tenu en échec par Sa Majesté Sanga Balende par un but partout. Très récemment transféré au club orange de la capitale, Yannick Tusilu Bazola a ouvert le score à la 43e minute. Sanga Balende a égalisé dans le temps additionnel de la deuxième période alors que Renaissance a évolué en infériorité numérique après l'exclusion de Zungu.

Ce même lundi au stade de la Concorde de Kadutu à Bukavu, le club local de Bukavu Dawa est tombé devant son public face à la Jeunesse



V.Club de Kinshasa

sportive Groupe Bazano par zéro but à trois. Et au stade Manika de Kolwezi, le FC Simba a engrangé sa première victoire en s'imposant face à Lubumbashi Sport par un but à zéro. Le club de Kolwezi se remet ainsi de sa défaite (un but à quatre) face à l'ogre Mazembe en deuxième journée.

2^e journée : DCMP marche sur RCK

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a étrillé, le 30 août, au stade des Martyrs, le Racing Club de Kinshasa (RCK) par trois buts à zéro, en match comptant pour la deuxième journée de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le Burkinabé Romanorve a ouvert la marque pour l'équipe coachée par

le technicien congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, à la 22e mn, sur penalty. Rashidi Asumani a doublé le score à la 58e sur une frappe splendide. Le troisième but a été l'œuvre de Junior Mbele à la 90e mn.

RCK, emmené par l'entraîneur Bertin Maku, n'a pas tenu face au rythme de jeu imposé par les Immaculés de la capitale qui ont beaucoup d'ambitions cette saison. L'équipe a sombré devant DCMP après avoir imposé un match nul héroïque face à V.Club en première journée. DCMP, pour sa part, se rassure après le match nul de zéro but partout face à Lubumbashi sport en première journée et compte quatre points avant d'entamer la troisième journée.

Martin Enyimo



Une vue du match entre DCMP et RCK (photo Papy Ngandu)

pour la troisième journée de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). C'est le premier partage de points de Mazembe après deux larges victoires de suite en ce début de championnat. Mais V.Club

match... C'est vrai, je regrette que nous avons perdu deux points, mais nous allons continuer à travailler surtout au niveau de l'attaque où ça ne semble pas marcher... La défense est solide, on n'a pas encaissé de but après cinq



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

**DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h**



HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

La direction veut une meilleure gestion des médicaments

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de base de la pharmacie hospitalière dans l'établissement sanitaire, une formation a eu lieu du 28 au 31 août. L'activité a réuni, dans la salle de conférence de cet hôpital, les agents de la pharmacie ainsi que ceux de l'administration et des services cliniques.

La formation qui vient d'être organisée est inscrite dans le plan d'action opérationnel 2019 de l'hôpital général Adolphe-Sicé (HGAS). Elle fait suite à une importante dotation en médicaments (de plus de soixante millions francs CFA) dont cet hôpital a bénéficié. Jean Raoul Chocolat, son directeur général, a expliqué : «*Nous avons constaté que les malades n'avaient pas toujours accès à des médicaments de qualité. Nous sommes en train de mettre en place le dispositif de base de la pharmacie hospitalière qui est une recommandation de l'OMS. Nous avons, grâce à certains partenaires, obtenu une grande dotation en médicaments dans le cadre du DPAV, donc de la dotation préventive que nous allons payer après-vente.*

Plusieurs orateurs sont intervenus lors de cette formation, notamment le Dr Jean Raoul Chocolat; le Dr Max Makoumba-Nzambi, directeur général

du Central d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé, les Drs Gildas Ngouloubi, Alphonse Awanza et Darcel Okemba Bibeya, respectivement directeur des affaires médicales, pharmacien chef et pharmacien assistant de l'hôpital général Adolphe-Sicé. Elle a porté sur des notions essentielles, à savoir la gestion de la qualité et des ressources humaines à la pharmacie, les locaux et les équipements de la pharmacie, le fonctionnement de la pharmacie hospitalière (les activités de la pharmacie hospitalière), le comité pharmaceutique et thérapeutique de l'hôpital, les horaires d'ouverture et la tarification de la pharmacie (circuit). L'activité a été clôturée par les travaux dirigés sur la gestion des médicaments (depuis l'acquisition des médicaments, la gestion des stocks, la distribution et la dispensation dans services



Une vue de la salle lors de la formation/Adiac

cliniques). Cette formation a concerné aussi bien les agents de la pharmacie que ceux de l'administration et des services cliniques. «*Nous évoluons vers le système intégré, c'est-à-dire les listes référencées des médicaments à prescrire au niveau de l'hôpital. Ce sont ces médicaments qui seront désormais disponibles au niveau de la pharmacie et qui seront dispensés dans les services cliniques. Il faut associer tout le monde. La pharmacie ne peut pas évoluer s'il n'y a pas l'adhésion des per-*

sonnels des services cliniques et aussi de l'administration», a indiqué Jean Raoul Chocolat.

Pour mettre en place ce système de gestion de médicaments sécurisée et renforcée, l'hôpital général Adolphe-Sicé s'attelle à revoir l'organigramme de sa pharmacie qui va s'occuper des aspects de la qualité des médicaments et de leur gestion, de la gestion du personnel et du matériel. L'hôpital va aussi se doter d'une unité qui s'occupera de

l'exploitation, c'est-à-dire de tout le système de recouvrement des coûts, de la dotation des consommables au niveau des services cliniques, des programmes spécifiques, précisément les antiretroviraux, le VIH sida, la tuberculose, le paludisme, les maladies tropicales négligées, la stérilisation ainsi que la gestion des produits sanguins au niveau de l'hôpital.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIE ASSOCIATIVE

La Croix-Rouge de Pointe-Noire renouvelle ses instances

À l'issue de l'assemblée générale électorale tenue le 1er septembre, à l'hôpital général Adolphe-Sicé, un nouveau bureau a été mis en place avec à sa tête Jean Charles Raphaël Bongo. Ces assises ont été dirigées par Gabriel Goma Mahinga, vice-président national de la Croix-Rouge congolaise.

Après un mandat de cinq ans passé à la tête de la structure, le bureau sortant a fait le bilan de son action durant les dernières années. Auguste Michel Mababidi ma Mababidi, le président sortant, a lu le rapport moral, dans lequel il a fait ressortir que grâce à l'apport des volontaires et des anciens tels Mme Solange Mouko et le Dr Jean Sylver Aya, la Croix-Rouge départementale a mené des actions diverses. Au moment de passer le témoin, il a souhaité que cette flamme ne s'éteigne pas, avant d'exhorter les membres à plus de discipline, d'abnégation et de volonté. Les rapports d'activités et le rapport financier 2014-2019 ont été également examinés et adoptés après amendements. Quant au projet du plan d'action annuel 2019, il a été mis à la disposition du conseil départemental de

gouvernance pour examen et adoption.

Le point saillant de cette assemblée générale a été l'élection du nouveau bureau départemental de la Croix-Rouge. En toute indépendance et responsabilité, les volontaires ont élu comme président, Jean Charles Raphaël Bongo. Il est secondé par Jean Paul Ngoubili, le vice-président, tandis que le poste de trésorier général a échoué à Yvon Ayangu. Jean Emmanuel Mababidi est président de la jeunesse tandis qu'Aurélié Botelas a été élue présidente genre. Un conseil de gouvernance de Pointe-Noire, composé de vingt-cinq membres, a été également mis en place. Après avoir remercié l'assemblée générale pour la confiance faite à sa personne, Jean Charles Raphaël Bongo a dit que son action pour les cinq ans à venir va consister à rendre visible la



Le bureau élu de la Croix-Rouge Pointe-Noire/Adiac

Croix-Rouge départementale, fidéliser les membres, rechercher le siège, tenir la bonne gestion des documents, du patrimoine et des archives sans oublier la consolidation et la solidification des partenariats. En louant les volontaires pour la pertinence de leurs

interventions lors des débats et leur sens de responsabilité, Gabriel Goma Mahinga a ajouté que la Croix-Rouge nationale a toujours un regard attentif sur Pointe-Noire qu'elle compte accompagner dans le développement des micro projets et ne ménagera

aucun effort pour cela. «*Il faut renforcer cette base pour mériter cette confiance*», a-t-il assuré, et de conclure que ce mandat doit être le mandat placé sous l'égide des projets, des programmes et du plaidoyer.

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION

La Journée internationale de la charité ignorée par certaines associations

Depuis 2012, la communauté mondiale fête, le 5 septembre de chaque année, la journée de la charité qui vise à rendre le monde meilleur par des actions humanitaires.

A trois jours de l'événement, quand on pose la question à certaines responsables des associations accomplissant des actions de charité évoluant à Pointe-Noire, ils disent être ignorants de cette journée mais pensent tout de même que celle-ci est une bonne chose. « *Sans les gestes de solidarité, d'altruisme et de partage, que serait le monde ? Nous faisons ces actions sans savoir qu'une telle journée existait. Et si tel est le cas, cela ne peut que nous renforcer dans nos gestes pour subvenir aux besoins des personnes vulnérables et*

démunies, notamment les enfants de la rue, les personnes de troisième âge et les sinistrés de toute nature », ont-ils déclaré.

En effet, à travers cette journée, les Nations unies invitent tous les États membres et toutes les organisations internationales et régionales à encourager la charité par des activités pédagogiques et de sensibilisation. L'assemblée générale des Nations unies aurait fait le choix de cette date en mémoire de la disparition de Mère Teresa en 1997. Mère Teresa était une religieuse et missionnaire catholique d'origine albanaise. En 1928, elle s'est rendue en Inde où elle a soigné les pauvres, les malades, les orphelins et les mourants, en créant des

hospices et des centres d'hébergements pour les plus démunis et les sans-abri. Mère Teresa a été proclamée sainte le 4 septembre 2016 par le pape François et le 5 septembre de chaque année a été choisi pour l'honorer. Selon les Nations unies, vivre en dessous du seuil de pauvreté signifie que les gens ont un revenu insuffisant pour répondre adéquatement à leurs besoins fondamentaux. Ces besoins peuvent être le travail, les vêtements, de l'eau potable, l'alimentation saine, le logement convenable, l'éducation décente et l'accès aux soins de santé. La journée internationale de la charité encourage toutes sortes d'initiatives, engageant à aider les autres bénévolement se trouvant dans les

situations de précarité. Ban Ki-moon, l'ancien directeur de l'Organisation des Nations unies, déclarait dans le cadre de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement : « *Nous ne pouvons sous-estimer le rôle de la charité. Le fait de donner peut atténuer les impacts des crises humanitaires, améliorer les services de santé publique, l'éducation, le logement et la protection des enfants. De plus, cette journée est une occasion de promouvoir les droits des plus défavorisés afin qu'ils puissent trouver leur place dans la société* ».

Vu l'ampleur des catastrophes naturelles à travers le monde résultant parfois des changements climatiques, le rôle combien ap-

préciable de cette journée s'affirme de plus en plus. Et à travers le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en septembre 2015, les Nations unies appellent au renforcement de l'esprit de solidarité mondiale, particulièrement à l'endroit des plus pauvres et des plus vulnérables.

Signalons que Mère Teresa est née le 26 août 1910 à Skopje (actuelle Mécédoine) et décédée le 5 septembre 1997 à Calcutta en Inde. Elle était une religieuse albanaise et indienne. Agnès Gonxha Bojaxhiu, alias Mère Teresa, était issue d'une famille de paysans catholiques. Prix Nobel de la paix en 1979, elle a été canonisée le 4 septembre 2016 à Rome (Italie) par le pape François.

Faustin Akono

FOOTBALL FÉMININ

Jean François Kando entend soutenir Epah Ngamba

Le député maire de la ville de Pointe-Noire a exprimé son vœu, le 31 août, au Complexe sportif, lors du match de gala organisé par l'Association mutualiste des nostalgiques du football (l'Amunof), dans le cadre de la célébration du trophée de la coupe du Congo remporté à Brazzaville par l'équipe Epah Ngamba.

Après l'exploit de l'équipe dame de la Ligue de Pointe-Noire à la coupe du Congo, l'Amunof, une association des anciens pratiquant du football, a rendu hommage à ces vaillantes filles qui ont honoré le département de Pointe-Noire en se consacrant au sommet de la discipline face à Tula-Katula de Brazzaville. Devant le maire de la ville, Jean François Kando, les filles d'Epah-Ngamba, accusant encore la fatigue de la compétition, n'ont pas résisté face à l'équipe de l'Amunof en s'inclinant quatre buts à zéro.

Mais avant le début du match, Epah-Ngamba a présenté son trophée au public et au maire qui l'a félicitée. « *Nous sommes heureux de voir notre équipe féminine occuper le premier podium de la coupe du Congo. Je l'encourage car nous voulons*

que ce résultat positif s'inscrive dans la durée. Nous voulons qu'au niveau continental, le Congo soit parmi les meilleures nations de football féminin », a souligné Jean François Kando. Et de souhaiter qu'une attention particulière soit portée à cette équipe vainqueur de la coupe du Congo afin de relever le niveau du football féminin. « *Les confrontations avec les hommes devraient se pérenniser pour permettre aux filles d'avoir l'endurance, qu'elles soient très bien encadrées et qu'elles bénéficient d'une attention des autorités municipales que nous sommes. Peut-être que demain elles pourront faire rehausser le football congolais au niveau africain* », a-t-il souligné.

Le maire a profité de cette occasion pour inviter la jeunesse pontégrine à la pratique des loisirs sains. « *Je voudrais rappeler aux jeunes que le sport unit les peuples. C'est un vecteur pour accentuer et développer le mieux vivre ensemble. La pratique d'un sport sain est aussi importante pour leur santé mentale et physique. C'est pourquoi je leur demande de se remettre au sport, le football,*



La capitaine d'Epah-Ngamba posant avec le maire et les dirigeants de l'équipe Adiac

le handball, le tennis de table pour éviter de se noyer dans l'alcool et les loisirs malsains », a renchéri Jean François Kando qui a annoncé la reprise sous-peu des championnats d'arrondissement pour que le sport redevienne comme il était avant.

Notons qu'à l'issue de ce match de gala, le président d'Epah Ngamba, René Rufin Onda, s'est dit très fier malgré la défaite de son équipe face à

l'Amunof car cette rencontre sans enjeu a eu lieu juste pour permettre aux vainqueurs de la coupe du Congo dames de présenter leur trophée au public pontégrin. « *Chose promise, chose due. Je suis personnellement très content de notre sacre à la coupe du Congo après deux ans d'existence. Nous, dirigeants et joueuses d'Epah-Ngamba, allons rester soudés pour maintenir ce cap. Nous re-*

mercions le maire pour cette promesse qui nous encourage d'aller de l'avant », a indiqué René Rufin Onda qui a également remercié tous ceux qui les ont accompagnés dans cette victoire. De son côté, la latérale droite d'Epah-Ngamba, Ngoteni, a également félicité ses coéquipières pour ce premier trophée de la coupe du Congo ainsi que les supporters pour leur soutien.

Charlem Léa Itoua

HÔPITAL DE L'AMITIÉ SINO-CONGOLAISE DE MFILOU

La 26^e mission médicale chinoise à pied d'œuvre

Dans le cadre de la coopération sanitaire entre le Congo et la Chine, vingt-quatre médecins chinois viennent renforcer le plateau technique de l'hôpital de Mfilou dans de nouvelles spécialités, entre autres, l'urologie et la dermatologie.

« Nous sommes contents de venir au Congo rendre les services et soins de santé de qualité à la population, dans le cadre de la coopération sanitaire entre nos deux pays », a fait savoir Wang Jiang, le chef de délégation de la vingt-sixième mission médicale chinoise qui vient de prendre fonction à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville. Après la levée des couleurs dans la matinée du 2 septembre, une visite guidée des différents services dudit hôpital a été organisée pour s'imprégner des différents compartiments de la structure sanitaire, notamment



Une séance de consultation en ophtalmologie

le service de l'ophtalmologie où plusieurs interventions chirurgicales de cataractes se font gratuitement chaque année au profit de la population qui est épargnée de dépenses faramineuses grâce à cette coopération. Par ailleurs, au service de la médecine chinoise, notamment l'acupuncture, ces médecins ont reçu nombre de patients éblouis de découvrir d'autres méthodes de traitement des maux qui les minent.

La directrice générale par intérim de l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise, Pauline Mpolo, a expliqué que la vingt-sixième mission médicale qui vient d'arriver est composée en partie des médecins qui auront la charge de nouvelles spécialités comme l'urologie et la dermatologie. « Les pathologies pour lesquelles la population se plaint souvent trouveront des réponses adéquates



Wang Jiang, à gauche, devant la presse

avec cette nouvelle équipe dans certaines spécialités qui vont élargir l'étendue des soins et services de santé dans notre structure sanitaire », a-t-elle déclaré. Cela signifie que les autorités chinoises tiennent compte des besoins du Congo en matière de santé avant de dépêcher les équipes médicales. Par ailleurs, Zhang Wei, un des médecins de ladite délégation, s'est satisfait de

venir travailler au Congo dans le cadre de la politique chinoise de "santé sans frontières". Pour sa part, le chef de la délégation, Wang Jiang, a assuré que la Chine sera toujours disponible à accompagner le Congo dans la réalisation de sa politique sanitaire. La coopération en matière de santé entre les deux pays est vieille de plus de cinquante ans.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 6^e journée, 2^e division

Nottingham Forest et Brice Samba, titulaire, concèdent le nul 1-1 contre Preston North End (1-1). Un double arrêt à la 15^e devant Bodin et Harrop. Bristol City et Hanoah Massengo sont tenus en échec par Middlesbrough (2-2). L'ancien Monégasque a été remplacé à la 78^e, alors que son équipe était menée 1-2.

Angleterre, 6^e journée, 3^e division

Sans Offrande Zanzala, encore en délicatesse avec un tendon, Accrington Stanley bat Milton Keynes (2-1). Blackpool partage les points avec Portsmouth (1-1). Sous les yeux de Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc.

Angleterre, 6^e journée, 4^e division

Oldham chute sur ses terres face à Colchester United (0-1). Titulaire, Christopher Misilou a été remplacé à la 76^e.

Allemagne, 6^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana est entré à la 77^e lors de la victoire de Verl chez la réserve de Schalke (2-0).

Belgique, 4^e journéedu tournoi d'ouverture, 2^e division

Sans Francis Nganga, sorti sur blessure à la 24^e minute le 18 août, Lokeren s'est incliné à domicile face à Louvain (0-2). Et reste lanterne rouge avec un petit point pris.

Remplaçant, Scott Bitsindou est entré à l'heure du jeu lors du match nul de Lommel à Roulers (1-1). Averti à la 86^e.

Belgique, 6^e journée, 1^{re} division

Sans Senna Miangué, resté sur le banc, le Standard de Liège chute au Parc Astrid chez les rivaux d'Anderlecht (0-1).

Sans arvin Baudry, en phase de reprise, Zulte-Waregem bat Antwerp 2-0.

Bulgarie, 8^e journée, 1^{re} division

Ludogorets s'impose chez le Botev Vrasta (1-0). Titulaire, Mavis Tchibota a eu une grosse occasion juste avant la pause mais sa frappe tendue d'accroche pas le cadre. Remplacé à la 58^e.

Replaçant au coup d'envoi, Bradley Mazikou est entré à la 48^e alors que son équipe était menée 0-2 par le Levski Sofia. Son équipe arrache finalement le nul 2-2 en fin de rencontre.

Croatie, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Merveil Ndockyt, pas encore qualifié, Osijek prend un point à Istra (1-1). Et conserve sa 3^e place.

Ecosse, 4^e journée, 1^{re} division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du match nul concédé par Heart of Midlothian face à Hamilton Academical (2-2).

Espagne, 3^e journée, 2^e division

Sans Yhoan Andzouana, dont le départ pour Roulers est évoqué par la presse locale, Girona recevait Malaga dimanche soir.

France, 4^e journée, 1^{re} division

Christ-Faitout Maouassa a encore été à la peine lors de la défaite de Rennes face à Nice (1-2). Du déchet offensivement, même s'il amène le corner du but breton et de la fébrilité défensivement. Remplacé par Honou à la 87^e.

Eduardo Camavinga était aussi titulaire : encore impressionnant de maturité pour son jeune âge (16 ans), il a parfois épaulé Maouassa dans le sec-

teur défensif. Averti à la 81^e.

France, 6^e journée, 2^e division

Belle opération de Guingam qui s'impose dans le derby breton sur la pelouse de Lorient 0-1. Sans Morgan Poaty, resté sur le banc.

Israël, 2^e journée, 1^{re} division

Deuxième revers de rang pour Romaric Etou, titulaire, et son club, le Sektzia Nes Tziona, balayé 0-3 chez le Maccabi Netanya. Le promu est lanterne rouge.

Pays-Bas, 4^e journée, 2^e division

Cambuur et David Sambissa, titulaire, battent Den Bosch 3-2. Et remontent ainsi à la 9^e place avec 6 points.

Portugal, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Gaius Makouta, Braga est laminé à domicile par Benfica (0-4). Cette saison, l'international U23 n'a joué qu'avec l'équipe réserve : deux titularisations avant la victoire, dimanche de Braga face à Fafe pour le compte de la 3^e journée du groupe A de 3^e division.

La Réunion, 17^e journée, 1^{re} division

Malgré la réduction du score de Ladislav Douniama à la 34^e, la Jeanne d'Arc tombe à domicile face à la Saint-Pierroise (1-2). Avec ce premier revers à domicile, l'équipe du Port manque l'occasion de recoller au leader (51 points contre 59). Pour l'ancien Diable rouge, il s'agit du 4^e but en championnat.

Roumanie, 8^e journée, 1^{re} division

Sans Juvhel Tsoumou, non retenu, Hermannstadt bat Chindia (2-1). Et revient ainsi à hauteur de Seps avec 9 points. Mais l'équipe d'Hugo Konongo joue ce soir en match décalé contre le Dinamo Bucarest.

Russie, 11^e journée, 2^e division

Remplaçant, Erving Botaka Yoboma est entré à la 53^e, quelques instants après que le Luch Vladivostok soit réduit à dix. Aligné en défense centrale, il ne peut empêcher la défaite de son équipe face au SKA-Energia (0-2). C'est d'ailleurs lui qui provoque le penalty du 0-2 à la 91^e. Averti pour cette intervention non maîtrisée.

Camille Delourme